

2

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

société d'Histoire locale



nouvelle série n° 4 1987

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

Société d'histoire locale fondée en 1924

Nouvelle série n° 4 - 1987

SOMMAIRE



EDITORIAL

Françoise PETIT 3

TRAVAUX ET RECHERCHES

* La manufacture de faïence et porcelaine de Sceaux Diana COPEL 6

COLLOQUE

* L'administration locale en Ile-de-France Martine GRIGAUT 47

VISITES

* La Folie Desmares Micheline HENRY 56
* Pèlerinage à la Vallée aux loups

VIE DE L'ASSOCIATION

* Assemblée générale du 7 mars 1987 Renée LEMAITRE 62
Rapport d'activité 1986

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

Revue annuelle

Directrice de publication : Françoise Petit

Composition : Viviane Monvoisin; Bibliothèque Municipale de Sceaux

Mise en page et impression : Gilbert Andriamahaleo, M.J.C. de Sceaux

Rédaction et diffusion : **Amis de Sceaux**

Bibliothèque Municipale
7, rue Honoré de Balzac

92330 SCEAUX

Le bulletin est servi à tous les adhérents
cotisation : 70 F

AMIS DE SCEAUX : Membres du bureau :

Présidente : Françoise Petit

Vice-Présidents : Bruno Philippe et Jacqueline Rambaud

Secrétaire générale : Thérèse Pila

Secrétaire générale adjointe : Micheline Henry

Trésorière : Jacqueline Combarous

Membres du Conseil d'Administration : Jean-Pierre Allardi, Jeannette Beaugrand, Ginette Bidaut, Annick Bourdillat, Jean Chevrier, Diana Copel, Martine Grigaut, Claude Bunot-Klein, Renée Lemaître, Madeleine Loubaton, Sylvie Osorio-Robin, Jane Quentin, Geneviève Rocquemont, Monique Saunois, François-Charles Schulz, Jacques Steverlynck, Geneviève Streit.

La suite de l'article de Françoise Petit sur "les Métiers exercés à Sceaux au XVIIIe. siècle" paraîtra dans le Bulletin n° 5

EDITORIAL

Il y a un an, le Conseil d'Administration des **Amis de Sceaux** m'élisait présidente. Je succède donc à Madame Renée Lemaître ; c'est à la fois redoutable et stimulant.

Avoir l'esprit vigilant sur ce qui se passe à Sceaux, sur un pan du passé qui risque de disparaître à jamais, sur un anniversaire à commémorer ; prendre des initiatives, rectifier une erreur éventuelle, susciter des recherches dans tel domaine, être à l'écoute, ne pas laisser passer ... tout cela, Madame Lemaître l'a fait excellemment pendant sept années, déjà préparée à ce rôle par son père Monsieur Henri Lemaître qui fut lui-même président de notre Association, et aussi grâce à ses qualités propres et à sa connaissance parfaite de Sceaux et de son passé.

Voilà pourquoi, il m'a paru redoutable de prendre une telle succession.

Mais c'est en même temps stimulant, car, en dépit de ses manques, l'on se sent poussé à maintenir notre Association au niveau élevé où Madame Lemaître l'a placée.

Notre past-présidente est d'ailleurs encore avec nous, attentive et prodiguant ses précieux conseils et suggestions. Stimulant aussi, est l'intérêt manifesté par les adhérents de notre Société, comme l'enthousiasme et l'activité de l'équipe dont j'ai la chance d'être entourée.

Notre vocation, c'est évidemment la recherche de l'histoire de notre ville, en *"rassemblant patiemment tous les petits faits dont la multitude peut servir à éclairer les grands moments"*. Ce peut être la pierre apportée à l'édifice de l'Histoire tout court. J'en prends pour exemple, les recherches effectuées par des membres de notre Association, en vue du colloque organisé par la **Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Paris et de l'Île de France** à l'occasion

Notre association a également le devoir de diffuser le résultat de ses travaux aux Scéens curieux de leur histoire locale. C'est la raison d'être de notre Bulletin, dont le numéro 4 paraîtra au début de l'été.

De 1925 à 1938, les **Amis de Sceaux** de l'époque, ont enrichi notre documentation de leurs savantes recherches dans les domaines les plus divers et nous avons sans cesse à nous y référer, comme à la précieuse bibliographie qui les accompagne.

De récentes découvertes, des éléments nouveaux peuvent toujours enrichir des études anciennes. C'est ce qui rend si passionnante et vivante l'histoire de notre passé.

Il faut pourtant savoir mettre un terme, faute de temps, parfois, à l'entreprise d'une étude, malgré l'envie de fouiller encore, ici et là. D'autres, après nous, bénéficiant de ces travaux, compléteront la recherche, à leur tour.

Dans un sens un peu analogue, Montesquieu a dit, à propos de son oeuvre "**De l'esprit des lois**" : *"Il ne faut pas toujours tellement épuiser un sujet, qu'on ne laisse rien à faire au lecteur. Il ne s'agit pas de faire lire, mais de faire penser"*.

Avis donc aux amateurs, la moisson est abondante. Il suffit d'avoir le goût de telles recherches, d'être curieux et persévérant.

Notre permanence est ouverte chaque samedi de 14 H à 17 H (sauf durant les vacances scolaires) à la Bibliothèque municipale, salle du fonds local.

Venez nous faire part de vos idées, de vos trouvailles, ou simplement vous documenter sur notre ville. Nous y avons des trésors, et pour qu'ils soient parfaitement exploités, un sérieux travail de classement est en cours.

Si ce bulletin vous a intéressé, faites le connaître autour de vous et amenez-nous de nouveaux adhérents.

Françoise PETIT

Les passages en italique ont été empruntés à Pierre Cambon (Considérations sur l'histoire et l'archéologie) et à P.J. Hélias (Bulletin d'histoire locale).

TRAVAUX ET RECHERCHES

LA MANUFACTURE DE FAIENCE ET PORCELAINE

DE SCEAUX

histoire des terrains et des bâtiments

de 1733 à nos jours

I CONSTITUTION DE LA PROPRIETE DE 1733 à 1810

II ETUDE DES BATIMENTS en 1762

- A- Objet du bail
- B- Description des ateliers
 - a) plan général
 - b) état des ustensiles
- C- Aménagement de l'appartement du directeur et du jardin de la manufacture

III EVOLUTION DES BATIMENTS PUIS DES TERRAINS

de 1782 à nos jours

I CONSTITUTION DE LA PROPRIETE de 1733 à 1810

Nous avons été confronté à un véritable jeu de patience lorsqu'il a fallu reconstituer les limites de la propriété depuis l'origine (1733 : achat par les époux DESPINAL d'un terrain) jusqu'en 1782, date d'exécution par CICILLE fils par ordre de Monseigneur le Duc de Penthièvre, d'un très beau plan qui est le seul document cadastral du XVIIIe. connu à ce jour.

Ce plan très tardif ne mentionne pas les différents parcellements de terrains sur lesquels ont été construits d'abord la première partie du grand corps de logis subsistant de nos jours (1734-1735), puis la deuxième partie (1746-1747), puis les bâtiments de la Manufacture (1748-1749).

Nous avons pu reconstituer l'histoire de la propriété, boussole et plan de CICILLE en main, grâce aux actes de vente trouvés çà et là aux Archives Départementales et Nationales, et à la complaisance de Madame GARAPON, actuelle propriétaire d'une partie du corps de logis, qui a largement ouvert les portes de sa belle demeure.

L'histoire débute en 1733 ...



J.J. Champin La Faïencerie
Doc Photogr. RMN Louvre
Cabinet des dessins V. 1850

Le 6 mars 1733, les époux DESPINAL (DESPINAL était l'entrepreneur de bâtiments de S.A.S Monseigneur le Duc du Maine) acquièrent un terrain du Sieur Guillaume LE RICHE, Officier de Gabelle de Paris, et de sa femme Anne DIUZE. Sur ce terrain ils désirent faire construire une maison.

Le document manque aux Archives.

Ce terrain se trouve au couchant par rapport au "demy-quartier" qu'ils vont acheter le 9 mai 1734.

Le 9 mai 1734, François DESPINAL et Françoise DOLET, sa femme, achètent à Jacques BOUTTEMOTTE, vigneron en ce lieu, et Geneviève BOUTET, sa femme, à Denis PREVOT aussi vigneron en ce lieu et Catherine BOUTET, sa femme, "*un demy-quartier de terre planté de neuf noyers*" (environ 750 m²), dont "*les deux qui sont en haut et le petit du bas appartiendront aux acquéreurs et les autres aux vendeurs qui les arracheront après la dépouille et non avant, excepté un qui se trouve dans l'alignement du bâtiment des acquéreurs, lequel les vendeurs arracheront lors de la construction du dit-bâtiment, s'il est absolument nécessaire et que le dit-bâtiment ne puisse être fait sans cela sur ou le long du demy-quartier présentement vendu, ** dans la marge dans le texte : "*auquel cas les vendeurs auront la dépouille de celui d'en haut vers le couchant*".

L'acte situe très bien le terrain : "*le demy-quartier de terre est situé sur le petit chemin des Imbergères, tenant*

- vers le levant, à la ferme de Louis BARON
- vers le couchant, à l'acquéreur comme étant aux droits de la ferme de Guillaume LE RICHE (achat du 6 mars 1733)

- et par bas, au trou à Glaises.
sur ou le long de ce demy-quartier, les DESPINAL désirent faire édifier un bâtiment". Ils choisiront de le faire construire "le long" du chemin des Imbergères : c'est une partie du bâtiment actuel.

Cet achat se fait moyennant la somme de 300 livres.

Pour réaliser cette affaire, les DESPINAL ont emprunté 1 000 livres à Jacques MENOUE, Ecuyer Capitaine du Régiment de Saxe à Sceaux, (les 300 livres

en font partie).

MENOU sera directement intéressé tant par "ce dit demy-quartier de terre présentement vendu que par l'autre... acquis au Sieur LE RICHE en 1733, que par les bâtiments qui seront construits dessus qui en demeureront spécialement affectés attendu que les deniers (empruntés) serviront à la construction des bâtiments"... Les DESPINAL "fourniront les quittances des ouvrages au dit Sieur MENOU ainsi que celles de tout meuble et immeuble présent ou futur".

On peut donc évaluer à 700 livres le coût de la construction et de l'aménagement de la première partie du beau corps de logis de la Manufacture.

Plus tard, le 5 mars 1741, les DESPINAL rachèteront cette rente à MENOU devant Notaire.

Ce bâtiment va être construit entre 1734, date de cet acte et 1744, date de l'acte d'achat d'un troisième terrain.

Nous pensons que la construction du bâtiment est immédiate (1734-1735), les DESPINAL n'ayant pas lieu d'attendre puisqu'ils ont l'argent pour la payer.

De 1735 à 1741, ils épargnent de quoi rembourser MENOU en 1741 et dès 1744, ils achètent un troisième terrain qui va agrandir la propriété vers l'est, vers le petit château et atteindre la rue Saint Jean.

6 mai 1744. Par acte du 6 mai 1744, François DESPINAL "accepte pour ses hoirs et ayant cause la pièce de terre qui appartient en ce lieu à Marie BRULE" (veuve de Louis BARON), (elle la tenait de ses parents) pièce se trouvant :

"le long de la maison et jardin du dit DESPINAL auquel elle tient du côté vers le couchant, de l'autre côté et par bas au trou des Glaises, et autres héritages de la Seigneurie, dont une partie est en jardin ... et d'autre bout par haut sur la rue et chemin des Imbergères".



Cette vente est faite moyennant 22⁴ livres, avec, en outre, cession par DESPINAL à la veuve BARON d'une petite pièce *"de terre en vigne"* de 7 à 8 perches, sur le terroir de CHATENAY. (Une perche valant environ 38 m²).

Il est difficile de déterminer la superficie de cette troisième pièce de terrain : en effet il n'est pas tenu par la venderesse *"de faire la mesure de ce qu'elle doit contenir attendu qu'il a été anticipé dessus par la fouille des Glaises faite pour l'usage de leurs A.S. Monsieur et Madame les duc et duchesse du MAINE appartenant à la dite venderesse et venant de la succession de ses père et mère suivant ce qui est dit en la déclaration et fait devant Notaire le 13 août 1720"*.

Ce texte important nous éclaircirait sur l'extraction des glaises par la Seigneurie de Sceaux, dès 1720, mais il manque aux Archives.

Les DESPINAL achètent ce terrain avec la seule idée d'agrandir leur jardin et leur maison et rien, semble-t-il, ne permet d'imaginer qu'ils désirent dès 1744 créer une manufacture.

Le 28 décembre 1746 est vendu aux DESPINAL *"par Madame la duchesse du MAINE ... un terrain nommé le Trou aux Glaises ... à la charge par le dit DESPINAL de laisser et souffrir tirer le reste de la glaise qu'il y a dans le bas de la dite pièce pour l'usage de Madame la duchesse du MAINE et de ses héritiers seulement, sans pouvoir prétendre aucune indemnité, dommages et intérêts"*.

Ce texte, tout comme celui de 1720 a disparu.

Le Docteur THORE qui devait avoir copie de cet acte ajoute *"la plus grande partie était en fondrière et en gargouille, la duchesse qui n'en tirait plus rien le lui céda moyennant la somme de 1 000 livres"*.

La propriété maintenant réunit la rue des Imbergères au chemin en retour de Sceaux à Châtenay.

La *"fosse aux Glaises"* contient 3 quartiers ou environ, tenant vers le levant au chemin de Sceaux à Châtenay, du couchant dans la partie la plus large de la

vigne du Sieur ..., du midi à l'autre chemin en retour du dit chemin de Sceaux à Châtenay, et au septentrion en partie au mur de la maison ci-dessus déclarée".

La superficie est environ de trois quartiers ou un arpent soit : 4 500 m².

Puis "sur le terrain nouvellement acquis" DESPINAL fait construire un petit bâtiment entre 1744 (achat du terrain) et 1748 (bail concédé à DE BEY.)

Cette nouvelle construction explique peut-être l'emprunt de 1 200 livres contracté par les DESPINAL le 22 décembre 1747, de nouveau à Jacques MENOUE (devenu "Gentilhomme de Monseigneur le Duc d'Orléans et demeurant en ce lieu".

Qu'est devenu ce "petit bâtiment" ?

Nous nous sommes longtemps demandé quels étaient sa situation et son aspect, le terme de "petit bâtiment" évoquant sinon la précarité du moins la simplicité de l'édifice.

Il s'agit en fait du prolongement du corps de logis construit en 1735.

L'édifice de 1735 présentait 5 fenêtres mansardées, DESPINAL l'agrandit de 3 fenêtres d'où le terme de "petit bâtiment" et lui confère la silhouette que nous lui connaissons aujourd'hui.

C'est par l'étude des actes de 1748-1750-1761-1763 que nous avons pu en être certaine.

L'homogénéité des deux constructions qu'une décennie sépare a été conservée par DESPINAL.

Un appareillage vertical délimite les deux parties. Les caves communiquent dès l'origine.

Jusqu'en 1747, rien ne laisse présumer des intentions de DESPINAL.

Il a agrandi pendant quatorze années sa propriété et sa maison. Est-ce pour y créer un jardin avec vignes et vergers et posséder une demeure digne de son rang, ou bien a-t-il depuis longtemps l'idée d'y créer une

manufacture de céramique ?

D'où serait venue cette idée ?

Le Docteur THORE nous dit : *"dans un angle du terrain placé à l'entrée de la rue des Imbergères, en face du petit château, existait déjà vers 1735 une fabrique de poterie commune"* (ce terrain est celui acheté en 1744 à la veuve BARON sur lequel effectivement les Seigneurs de Sceaux *"effectuaient la fouille des glaises"* mais nous n'avons pas encore trouvé de texte précisant l'existence d'une poterie sur ce gisement.

THORE poursuit : *"... DE BEY, architecte et juré expert, ... exploitait la petite usine dont nous avons parlé plus haut (la poterie)"*.

En l'absence de textes d'archives, nous devons faire confiance au Docteur THORE qui était amplement documenté. On peut imaginer que DE BEY étant entrepreneur de bâtiments à Paris, rue de la Chaise, des rapports amicaux confraternels devaient exister sans doute entre lui et DESPINAL, lui-même entrepreneur, ce dernier l'ayant attiré vers Sceaux pour y exploiter cette poterie.

Nous sommes cependant troublée : que sont devenus les bâtiments dans lesquels était installée cette poterie d'origine, bâtiments qui, placés à l'angle face au petit château, auraient gêné pour la deuxième phase de construction de 1747 ?

14 juillet 1748. Le 14 Juillet 1748 DESPINAL *"donne à loyer et promet de faire jouir pendant neuf années de suite et consécutives à Joseph Guillaume MINARD (avocat au Parlement)... à Jean-François Gabriel BRAGOUE (Sieur d'ALANCE) (et aussi avocat au parlement et intéressé dans les affaires du Roy) ... à Louis BELLOT (Sieur de CHATEAUNEUF intéressé également dans les affaires du Roy) et à Jacques CHAPELLE (Bourgeois de Paris), tous présents"* acceptant preneurs pour eux la maison que les époux DESPINAL avaient fait édifier en 1734-35, soit *"quatre pièces au rez-de-chaussée de plain-pied formant cuisine, salle à manger, salle de compagnie et un cabinet, tous à feux, séparés par une allée, quatre caves dessous dans lesquelles en sont comprises la grande que le bailleur s'est réservée,*

quatre chambres à cheminée au premier, cinq autres au second dont quatre à cheminée avec grenier et petite chambre lambrissée (qui existe toujours) ... les dits lieux couverts de tuile ... cour close devant avec commodités et le total du jardin derrière clos de mur".

Le texte précise que le petit bâtiment que DESPINAL vient de faire construire *"n'est pas compris dans la location et dans lequel est l'ouverture par lequel le bailleur jouira de la grande cave réservée"*. Ce petit bâtiment est bien contigu au grand corps de logis : DESPINAL déménageant pour un logement bien plus exigü et préférant conserver dans son ancienne demeure une cave de rangement supplémentaire.

Ce bail est conclu moyennant 430 livres de loyer annuel.

Remarquons que, contrairement à ce que précise le Docteur THORE, ce n'est pas DE BEY qui loue les bâtiments mais les quatre personnages précédemment cités, DE BEY n'apparaissant ni ne signant cet acte.

Cet acte nous précise de plus que les preneurs s'engagent à assumer *"les dégradations ... qui seront occasionnées ... à cause de la manufacture qu'ils entendent établir dans la dite maison"*.

En résumé DESPINAL abandonne en location le grand corps de logis où il habitait avec sa famille, il se retire dans la deuxième aile plus petite, construite en 1747, et les preneurs du bail vont aménager les locaux loués en manufacture. *"Il est convenu aussi qu'ils pourront emporter les engards et autres petits bâtiments (*dans la marge en paraphe : "tant en pierre qu'en bois") qu'ils feront construire dans le jardin pour la facilité de la dite manufacture"*.

Nous pensons que si la petite usine dont parle THORE avait existé, elle aurait été mentionnée dans ce texte très précis.

Une porte charretière doit être percée dans le terrain nouvellement acquis à la duchesse, c'est-à-dire sur la rue Saint Jean *"vis-à-vis une petite porte que les preneurs ouvriront dans le mur du jardin loué avec le droit d'y faire entrer quand bon leur semblera des voitures en bois ou autre chose"*.

Ils acquièrent en fait un droit de passage de la porte charretière, c'est-à-dire de la rue, jusqu'à la petite porte qui accède à la manufacture.

En effet DESPINAL occupe encore le terrain le long de la rue Saint Jean.

D'après THORE et il y a tout lieu de le croire, DE BEY crée le 9 août 1748 une Société qui compte cinq associés, lui-même et les quatre preneurs du bail.

Nous n'avons pas retrouvé l'acte des statuts de la Société.

Elle est dissoute après l'arrêt de Vincennes et DE BEY en récupère toutes les parts.

9 mai 1750. Le 9 mai 1750, François DESPINAL vend à Louis François DE BEY la maison et le terrain précédemment loués à la Société en 1748.

Louis François DE BEY y apparaît comme demeurant à Paris, rue de la Chaise, faubourg Saint Germain, architecte et entrepreneur de bâtiments.

Il nous semble que DE BEY ne s'est jamais occupé personnellement de la manufacture (la direction en étant totalement confiée à CHAPELLE).

La vente a pour objet : *"1°- une maison (suit une description identique à celle de l'acte de 1748, il s'agit donc du grand corps de logis de 1735). Puis un jardin clos de murs ... sur lequel terrain sont plusieurs bâtiments à l'usage d'une manufacture de fayance qui appartient au Sieur DE BEY comme les ayant fait construire à ses dépens avec consentement des dits Sieurs et vendeurs"*.

Il s'agit du terrain qui avait été loué dans l'acte de 1748 et aménagé en manufacture.

DE BEY achète en plus une première pièce de terre appelée la *"Fosse aux Glaises"* qu'il augmente d'une deuxième portion de terrain de 22 toises (l'acte précise que *"ces deux pièces de terre ci-dessus vendues faisaient la plus grande part du terrain nommé le Trou aux Glaises vendu par Madame la duchesse du MAINE en 1746"*).

DE BEY et ses ayant-cause devront, tout comme les DESPINAL s'y étaient engagés en 1746, laisser souffrir -"le reste de la glaise qu'il y a dans la dite pièce de terre appelée la Fosse aux Glaises pour l'usage de la dite dame duchesse du MAINE et ses héritiers".

Nous notons que l'installation de cette manufacture depuis près de deux ans sur les lieux n'empêchait pas l'extraction des terres par le château.

On peut se demander où était travaillée cette terre et on imagine mal que la poterie dont parle le Docteur THORE qui aurait été installée à l'endroit même où vivaient les DESPINAL, ait pu exister.

Les époux DESPINAL restent propriétaires d'un terrain qui est délimité "par un mur de clôture qui sera construit aux frais communs des parties".

DE BEY devient donc propriétaire du terrain sur lequel il a fait construire les bâtiments de la manufacture, propriétaire du grand corps de logis de 1735 et de la plus grande partie (les 2/3) de la Fosse aux Glaises.

24 août 1759. Par contrat consenti par le tuteur spécialement autorisé des enfants de Louis François DE BEY (nous n'avons pas retrouvé cet acte aux Archives Nationales), CHAPELLE devient propriétaire de l'ensemble.

Nous savons que CHAPELLE, par contre, emprunte "à Monsieur Jean Joachim CALLET, procureur au Châtelet de Paris et y demeurant, la somme de 300 livres pour les employer à ces affaires" et ce, le 24 août 1759, c'est-à-dire à la même date.

CHAPELLE s'acquittera de cette obligation le 26 janvier 1764.

Intervient alors l'acte de bail à rente du 24 février 1761.

24 février 1761. Acte par lequel les époux DESPINAL baillent et laissent à titre de rente à Jacques CHAPELLE la maison dont ils occupent personnellement



une partie depuis 1748 et dont ils louent l'autre partie à des ouvriers de la Manufacture.

Il s'agit de la deuxième partie du grand corps de logis ainsi que le jardin qui se poursuit vers le sud et qui entoure cette maison, à savoir : *"une maison située à Sceaux, rue des Imbergères, ayant son entrée par une porte à deux vantaux"*. (porte charretière à l'angle de la rue, face au petit château, cette porte était réservée aux DESPINAL depuis 1748, DE BEY avait été obligé d'en ouvrir une autre sur la rue Saint Jean afin d'avoir un accès direct dans la rue pour ses marchandises.)

A partir de 1761 la manufacture est donc dotée de deux grandes porte charretières.

"... consistant en une petite cour d'entrée, dans laquelle sont deux petits cabinets d'aisance, au bout de laquelle cour est un corps de logis en deux parties

- l'une du côté du Sieur CHAPELLE (comprendre du côté du corps de logis de 1735) occupée par le Sieur DESPINAL consiste en une salle de cuisine au rez-de-chaussée, à côté de laquelle est un escalier pour monter ... le premier étage constitué par une chambre et un cabinet ayant cheminée, le second est en mansarde contient aussi une chambre et un cabinet à cheminée... au-dessus est un grenier".

Tout cela est très étroit puisque chaque étage n'est en fait composé que d'une pièce principale.

"- l'autre partie côté jardin occupée par le Sieur TAILLANDIER consiste en une salle d'aisance dans laquelle est un escalier qui monte, le premier étage une chambre à feu et un cabinet, le deuxième de même, le troisième une petite chambre carrée au-dessus de laquelle est un belvédère, une cave sous chacune des deux parties".

L'acte se poursuit par une description très précise du jardin qui part de la rue des Imbergères, descend en terrasse, longe le jardin de la manufacture.

Il est garni d'arbres fruitiers et de treillages, de vigne dans le bas. L'ensemble contient un quartier et demy (environ 2 200 m²).

Il s'agit du terrain acquis par les DESPINAL à la Veuve BARON en 1744.

Ce terrain comporte en plus le dernier tiers de la pièce (un arpent 8 perches) acquis à la duchesse du MAINE en 1746, DE BEY ayant acheté les deux autres tiers en 1750 (d'autres échanges très complexes avaient eu lieu entre les époux DESPINAL et des vignerons de Sceaux, Michel GARNIER et Claude DRANCY, afin d'agrandir l'ensemble des terrains).

Les deux parties du grand corps de logis vont longtemps rester nettement séparées, l'une tenant lieu de manufacture et d'habitation pour l'entrepreneur au second étage, l'autre étant louée à des ouvriers. Les deux maisons ne seront réunies que postérieurement.

L'étude de l'organisation interne des pièces, de l'épaisseur du mur de 1735, du raccordement hétérogène des deux parties en sont la preuve.

En 1761 CHAPELLE devient donc propriétaire de l'ensemble de la propriété constituée par les DESPINAL depuis 1733.

Le 12 juin 1763, Jacques CHAPELLE loue la manufacture pour 9 ans à JACQUES et JULLIEN et le 29 avril 1772 CHAPELLE vend l'ensemble de la propriété à Richard GLOT, et à son épouse Marie-Geneviève SAUGE comme *"il est détaillé dans l'état annexé du bail de 1763"*. JACQUES et JULLIEN n'ont donc pas modifié l'ensemble de la propriété pendant la durée du bail.

Richard GLOT agrandit l'ensemble en achetant le *"surplus du dit-jardin compris aujourd'hui dans la clôture totale, au moyen d'un délaissement à titre de rente qui en ont été faits"* aux époux GLOT tant par la fabrique et paroisse de Sceaux le 3 octobre 1779 que par le curé de la paroisse de Châtenay le 15 août 1779.

Cela signifie que la propriété limitée sous CHAPELLE aux lots 45 et 46 du plan de CICILLE s'agrandit en 1779 des lots 253 et 254.

La propriété est vendue le 26 Messidor de l'an III (juin/juillet 1796) à Pierre Antoine CABARET qui



achète en outre le lot 1605 (cadastre de 1823) pour y cultiver la vigne.

La propriété acquiert son aspect définitif.

Puis CABARET cède l'ensemble à Etienne Anastase MARSAULT le 10 décembre 1810.

II ETUDE DES BATIMENTS EN 1762

Jacques CHAPELLE estime que les bâtiments construits vers 1748-1749, c'est-à-dire à son arrivée, lui seraient revenus à 70 000 livres et que "après l'arrêt des entrepreneurs de la manufacture de porcelaine de Vincennes en 1749, CHAPELLE presque ruiné par les frais considérables qu'il avait faits pour cet Etablissement ... changea donc son Etablissement pour un second qui lui coûta presque autant que le premier".

C'est l'acte de "bail et vente d'ustensiles du 12 juin 1763 conclu entre Jacques CHAPELLE et les Sieurs Joseph JULLIEN, peintre, demeurant en ce lieu de Sceaux, et Charles Symphorien JACQUES, de l'Académie de Saint Luc, demeurant à Paris", qui nous renseigne de façon très précise sur l'organisation générale de la manufacture à cette époque.

A- Objet de ce bail.

CHAPELLE donne à loyer pour neuf années à dater du 1er juin 1763 :

1) "les maisons et lieux sis au dit-lieu de Sceaux du Maine qu'occupe et loue le Sieur CHAPELLE au Sieur et Dame de TAILLANDIER et aux Sieurs MOUGIN et CHARTIER (Chapelle occupe le bâtiment de 1735 et loue donc l'autre partie construite en 1746 et rachetée en 1761).

Ces locataires sont Jean-Baptiste MOUGIN, ouvrier commis à la manufacture de 1752 à 1771, et François CHARTIER, peintre à la manufacture de 1752 à 1767.

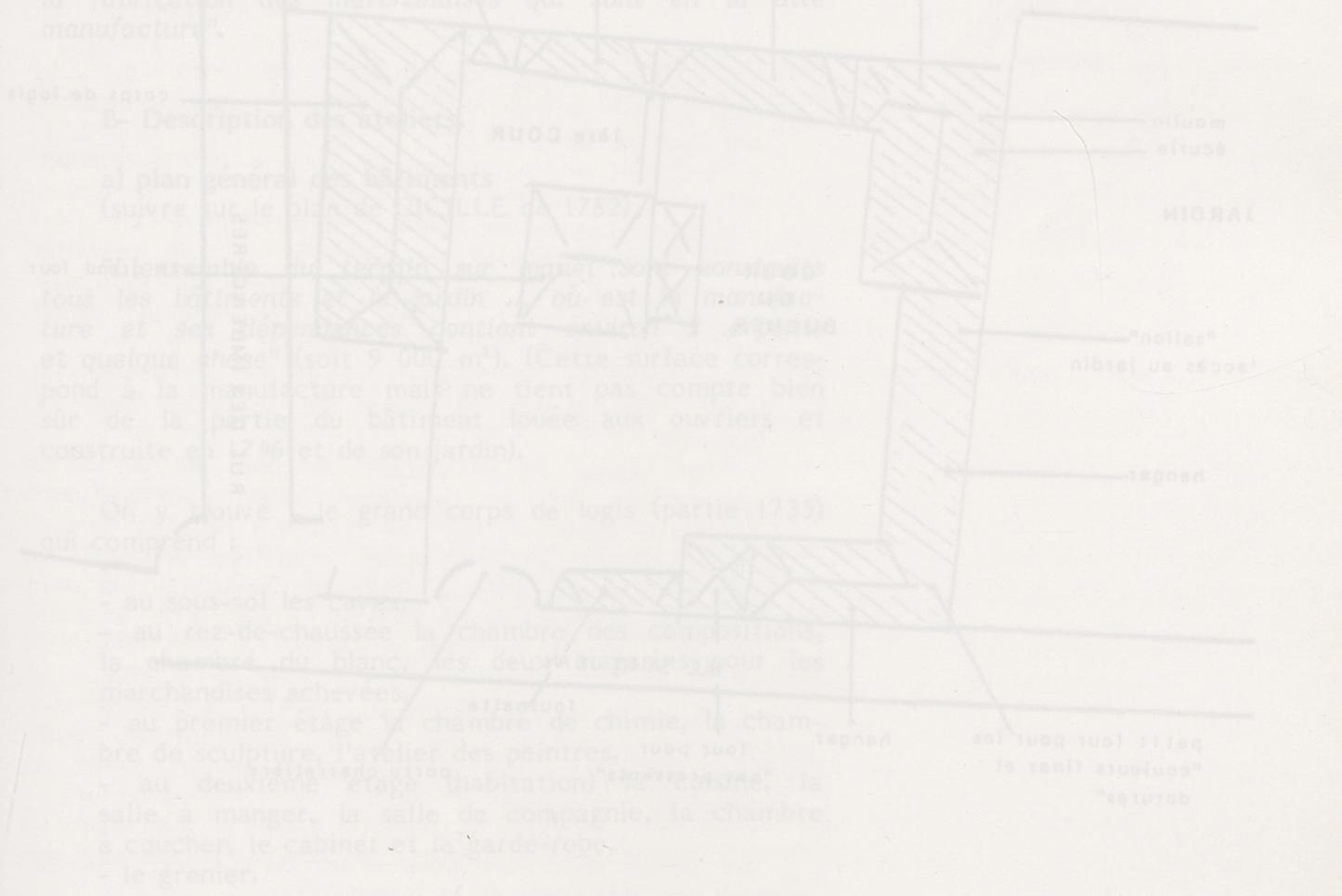
JACQUES et JULLIEN ont la possibilité de "sous louer cette portion de bâtiment".

2) avec "... les cours et bâtiments et jardin... et un morceau de terre en bas du jardin de la manufacture, clos de haies vives... auquel morceau les Sieurs JULLIEN et JACQUES pourront tirer la terre dont ils auront besoin pour l'exploitation de la manufacture, enfin tout ce qui est en bas de la manufacture, enfin à celle de la manufacture, enfin le grand corps de logis où est la manufacture".

PLAN DE LA MANUFACTURE

(Le texte est ici très précis : les deux bâtiments sont bien côte à côte)

3) "... les ustensiles et outils et lieux servant à la fabrication des marchandises qui sont en la dite manufacture".



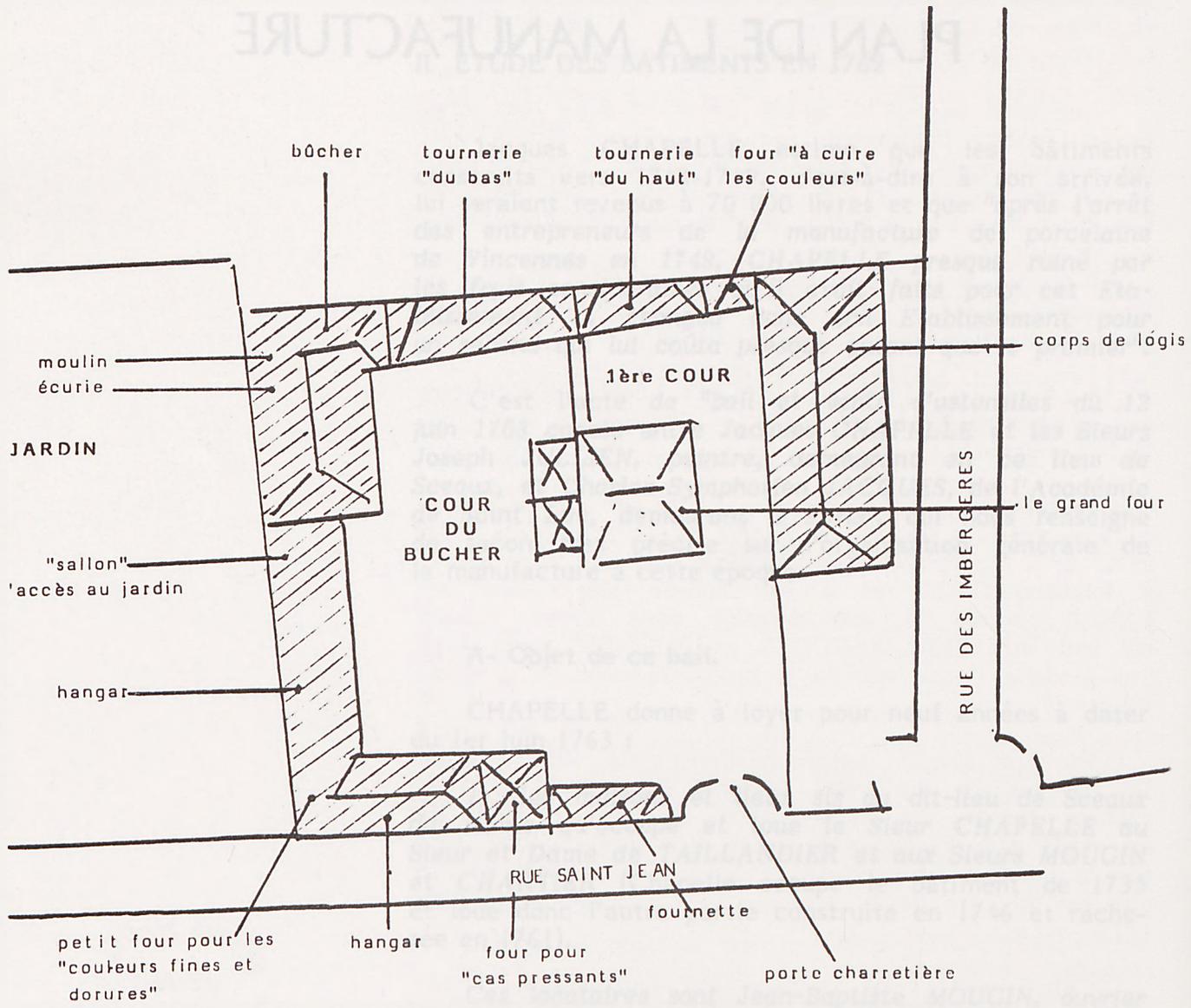
B- Description des aspects

a) plan général des bâtiments (suivre sur le plan de CAILLE de 1782)

tout les bâtiments et le jardin. On y trouve la manufacture et ses dépendances. On y trouve aussi quelques choses (soit 9 000 m²). (Cette surface correspond à la manufacture mais ne tient pas compte bien sûr de la partie du bâtiment louée aux ouvriers et construite en 1786 et de son jardin).

On y trouve le grand corps de logis (partie 1739) qui comprend :

- au sous-sol les caves,
- au rez-de-chaussée la chambre des combes, la chambre du blanc, les deux magasins pour les marchandises achevées,
- au premier étage la chambre de chimie, la chambre de sculpture, l'atelier des peintres,
- au deuxième étage (habitation) la salle à manger, la salle de compagnie, la chambre à coucher, le cabinet et la garde-robe,
- le grenier.



Plan de la manufacture d'après le plan du village de Sceaux, par Cicille, en 1782

JACQUES et JULLIEN ont la possibilité de "sous louer cette portion de bâtiment".

2) avec "... les cours et bâtiments et jardin... et un morceau de terre en bas du jardin de la manufacture, clos de haies vives... duquel morceau les Sieurs JULLIEN et JACQUES pourront tirer la terre dont ils auront besoin pour l'exploitation de la manufacture , enfin tout ce qui compose tant la maison première tenante à celle de la manufacture (celle qui est louée) que le grand corps de logis où est la manufacture".

(Le texte est ici très précis : les deux bâtiments sont bien côte à côte).

3) "... les ustensiles et outils et lieux servant à la fabrication des marchandises qui sont en la dite manufacture".

B- Description des ateliers.

a) plan général des bâtiments

(suivre sur le plan de CICILLE de 1782)

"L'ensemble du terrain sur lequel sont construits tous les bâtiments et le jardin ... où est la manufacture et ses dépendances contient environ 2 arpents et quelque chose" (soit 9 000 m²). (Cette surface correspond à la manufacture mais ne tient pas compte bien sûr de la partie du bâtiment louée aux ouvriers et construite en 1746 et de son jardin).

On y trouve : le grand corps de logis (partie 1735) qui comprend :

- au sous-sol les caves,
- au rez-de-chaussée la chambre des compositions, la chambre du blanc, les deux magasins pour les marchandises achevées,
- au premier étage la chambre de chimie, la chambre de sculpture, l'atelier des peintres,
- au deuxième étage (habitation) la cuisine, la salle à manger, la salle de compagnie, la chambre à coucher, le cabinet et la garde-robe,
- le grenier.

Sortons du grand corps de logis par "un escalier en pierre de taille à rampe de fer", nous accedons :

-à une première cour :

- à gauche, le grand four au rez-de-chaussée et au-dessus un grenier pour faire les cazettes,
- à droite, en face du grand four, un petit bâtiment comprenant au rez-de-chaussée un four à cuire les couleurs,
- à côté la première tournerie au premier étage et au deuxième étage un grenier et marchandises.

-à une deuxième cour :

- à gauche est une deuxième tournerie pareille à la première,
- au bout un grand bûcher servant à serrer le bois et à mettre la terre au couvert.

-en retour :

- le moulin à broyer les émaux,
- puis une écurie pour quatre chevaux (transport des marchandises).
- au-dessus du moulin et de l'écurie est un grenier servant à serrer le foin et la paille.
- le salon d'accès au jardin et la serre,
- un hangar de plus de 50 pieds de long (environ 17 m) qui a une face ainsi que le moulin de toute la largeur du jardin (il faut comprendre à eux deux) et l'autre face sur la cour du bûcher.
- au bout de ce premier hangar est construit "un petit four servant à cuire les couleurs fines et dorures"
- "en retour en remontant du côté de la porte charretière est un deuxième hangar partagé par la moitié" dont une sert de remise ; sous ce hangar est construit un petit four "pour cas pressants"... "et à côté une grande fournette servant à la calcination du plomb et de l'étain", puis on atteint la porte charretière à pilastres.

A la limite de ces bâtiments, vers le sud, le terrain présente brutalement une forte dénivellation, près de cinq mètres (visible sur le dessin de CHAMPIN et conservée de nos jours).

Le jardin se trouve donc à un niveau très bas par rapport aux bâtiments de la Manufacture.

Une telle dénivellation, que la déclivité naturelle n'explique pas uniquement, est peut-être due à la "fouille des glaises" qui se faisait en bout de jardin.

-De "la grande cour du bûcher on accède au jardin très en contre-bas par le sallon carrelé duquel on descend par un escalier en pierre de taille à rampe de fer".

-On pénètre alors dans ce ravissant jardin qui est harmonieusement décoré de treillages "en portique, vases, sculptures en plâtre sur pied d'Estal et de bustes en gaines en terre cuite représentant les quatre saisons. Il y a aussi un grand bassin bien empoissonné".

b) état des ustensiles

Cet état des lieux est pour nous infiniment précieux. Il nous renseigne avec force détails et nous a permis de reconstituer l'organisation de la Manufacture de Sceaux.

- La préparation des terres :

Les terres extraites au bout du jardin étaient travaillées et purifiées comme il se doit.

"Sous le grand hangard servant d'atelier pour les terres étaient construits deux gâchoirs de 3 pieds en carré et 3 pieds de profondeur en bois de chêne, garnis d'équerres en fer dans les coins, plus trois fosses pour passer les terres ..." (gâchoir : récipient où les terres étaient trempées et malaxées)

"Dans la cour du bûcher à côté du dit-atelier est une grande fosse pleine de terre pour couler les terres de 20 pieds de long sur 8 pieds de large et 2 pieds et demys de profondeur entourée de planches en sapin à poteaux et carrelée dans le fond plus une coulette de 12 pieds de long avec équerres de fer".

Les terres ainsi travaillées et purifiées étaient conservées dans les caves du grand corps de logis comme il était d'usage à l'époque : en effet les terres anciennes, qui avaient eu le temps de subir



l'action des bactéries et des champignons se travaillaient mieux et la "retraite" étaient moins considérable. C'est pourquoi on les laissait "pourrir" plusieurs années dans des caves, lieux humides qui favorisent les fermentations :

- la première cave contenait la terre à faïence brute, on la battait sur une "forte table avec des batteurs" et à côté se trouvait en permanence "six pieds de terre en carré prêtes à mettre en oeuvre" (c'était de l'argile pure).

- à côté se trouvait la "cave à terre à gâzette" (terre refractaire) "une marche à marcher la terre" carrelée en brique et une "batte" (long outil pour battre le ciment). On marchait sur la terre pour la rendre plus homogène.

- suivait la "cave à terre à chimie" où se trouvait "une forte table épaisse de 2 pouces et environ 2 pieds en carré de pâte en chimie prête à travailler et deux baquets pour laver le sable" (le sable dégraissait l'argile).

C'est donc là que se préparaient les pâtes dont "CHAPELLE avait seul le secret", là que l'on mélangeait l'argile pure et blanche aux "chimies mystérieuses".

Les terres ainsi prêtes, reposées et "pourries" étaient dirigées vers les deux tourneries dans la cour ou vers l'atelier de sculpture au premier étage du grand corps de logis.

- le façonnage :

L'eau était puisée au puits qui se trouvait dans le premier hangar. Trois grands seaux étaient réservés à cet effet dans la tournerie du haut.

- Dans "la tournerie d'en haut" sont des rayons de 40 pieds de long (près de 13 mètres)... garnis de planches de sapin et ... deux coffres de sapin ... plus vingt quatre tablettes scellées dans le mur.

Il y a "deux tours montés ... plus un autre tour dans le grenier au-dessus de la tournerie plus une table de 25 pieds de long ... plus une autre posée

à demeure en équerre en retour de 9 pieds de long plus une échelle pour monter au grenier ... plus une selle à modeler (trépied surmonté d'un plateau tournant sur lequel on place l'objet à modeler ou à sculpter) plus plusieurs ceintres garnis de leur tringle servant au rétablissement des voûtes du four, plus trois tables portatives dont deux garnies de peau... avec leur billettes, le tout servant à faire des croûtes".

Il y a "environ mille moules en plâtre de toutes espèces pour les marchandises qui se fabriquent dans la manufacture plus ... sont répandus vingt six tabourets tant bons que mauvais et douze chaises communes et quatre chaises à la capucine dans l'ensemble des laboratoires (une quarantaine d'ouvriers pouvaient donc travailler assis) plus trois grands seaux pour le puits".

- La "tournerie du bas" est aménagée de la même façon. Rayons muraux avec planches en sapin, quatre tours montés avec leur table chacun, et leur table en équerre, six tables pour faire "les croustes" dont deux garnies de peau et ... six cents autres moules de toutes espèces.

La manufacture travaillait donc avec sept tours les objets de platerie, et avait à sa disposition environ mille six cents moules pour les autres créations, non compris les groupes moulés et sculptés dont les moules se trouvaient dans

- "La chambre des sculpteurs au premier étage du grand corps de logis, garnie de trois tables ... cinquante deux tablettes, le tout en bois blanc ... lesquelles tablettes sont garnies de différents moules de groupes et autres figures simples ... De plus on y trouve "une tournette servant à perfiler". plus un poêle en fonte avec ses tuyaux.

Il faut noter que les poêles en fonte ne se trouvaient que dans les pièces où les ouvriers, les artistes travaillaient assis (peintres ou sculpteurs).

- L'émaillage des pièces :

Les pièces façonnées et dégourdies étaient dirigées vers les chambres situées au rez-de-chaussée du grand corps de logis (chambre de composition

et chambre du blanc). On y trempait les pièces dans "*le blanc*" (émail stannifère ou glaçure plombifère).

CHAPELLE puis JACQUES et JULLIEN se fournissaient chez le Sieur MONCEAUX qui délivrait le plomb et l'étain sous forme de calcine (chaque commande s'élevait à environ 3 000 livres).

Au bout du deuxième hangar, près de la porte charretière, se trouvait "*une grande fournette*" servant à la calcination du plomb et de l'étain, c'est-à-dire à la préparation des minerais et à leur oxydation.

Dans "*la chambre des compositions*" était la caisse à passer les calcines, couverte, garnie de son tamis, plus une grande caisse servant à remuer la composition du blanc ... plus deux tables et deux tablettes ... plus quatorze tonneaux tant bons que mauvais, en plus des plateaux pour peser les compositions avec 75 livres de poids de diverses formes.

Dans "*la chambre du blanc ... étaient deux grandes tables servant à retoucher, quatre tablettes, un poêle en fonte ... des rayons de la longueur de la pièce garnis de planches de sapin ... deux tinettes pour le blanc (récipients) à cercles de fer avec leur couvercle, un tonneau et trois baquets pour les couvertes et émaux ... dix lampes de fer blanc à crochets*".

Ce texte de 1763 fait donc très nettement la différence entre les couvertes plombifères et les émaux stannifères.

Les deux techniques étaient utilisées à cette époque simultanément.

On peut d'après ces descriptions supposer que la première chambre des compositions était plus précisément destinée à la préparation des couvertes ou émaux, et que la seconde, chambre du blanc, permettait de faire sécher les sujets trempés dans les trois baquets (elle présentait des rayons muraux).

Il est probable que les quatorze tonneaux devaient contenir les matières premières : ils étaient d'accès facile, ces deux chambres se trouvant au rez-de-chaussée et non à l'étage.

- La cuisson des pièces :

La manufacture disposait de quatre fours :

- le grand four au centre de la cour, dont il reste les vestiges du mur de soutènement,
- un four servant à la cuisson des couleurs à côté,
- un petit four servant à cuire les couleurs fines et les dorures,
- un petit four "*pour les cas pressants*".

Ces fours étaient alimentés 24 heures sur 24 et les ouvriers prenaient chacun des tours de garde.

Le bois était rangé dans le grand bûcher qui jouxtait la tournerie du bas.

CHAPELLE commandait le bois au Sieur LETELLIER. Une commande de 1 250 cordes de bois, soit 5 000 stères de bois à brûler, était en cours de livraison en juin 1763 (une corde = 4 stères de bois). Le bois devait être tendre, car il était fendu en petites bûchettes.

- Le grand four devait servir à cuire les pièces émaillées blanches selon la technique du petit feu. "*Au rez-de-chaussée de la chambre du grand four ... sont posés des rayons ..., des rayons portatifs avec traverses et crochets pour poser les marchandises quand on les enfourne ... plus un baquet couvert dans lequel on met le brun pour les gâsettes ... deux levrettes en fer servant au four et à tirer les montres ... six petits chapotins de fer tant pour le four que pour le magasin ... une grosse paire de pincettes de 4 pieds de haut ... une grande pelle de fer ... plus deux grilles de fer servant au four pesant chacune 80 livres, plus trois madriers, plus pour les fournitures du dit four ... il est au nombre de huit cents gâsettes tant grandes que petites servant journellement, plus cent cinquante étuis à souscoupes ... plus*

deux cents tant tuiles que rondeaux de toutes espèces servant journellement, plus un marche-pied... de 5 pieds de haut".

La manufacture fabriquait également ses propres cazettes et rondeaux, qui servaient à la cuisson des pièces (une cazette est un petit étui de terre protégeant les pièces du feu (son orthographe en varie d'un acte à l'autre) et un rondeau est une plaque de terre cuite destinée à porter les pièces).

La terre qui composait ces supports devait être infusible aux températures de cuisson, non déformable et très pure, pour ne pas souiller les objets à protéger.

Au-dessus de la chambre de la dite salle du four, se trouvait *"un grand grenier servant à faire des gâsettes pour le four et servant de même pour aller de plain-pied sur le four"* On y trouvait *"huit cerces (calibres) de diverses grandeurs pour les gâsettes plus deux chassis à tuiles en bois plus ... deux autres pour les rondeaux et deux autres pour les gâsettes ... deux tables à demeure plus un moule en plâtre de grande gâsette de 4 pieds de diamètre, une braisière en mauvais état".*

A droite, dans la première cour, *"en face du grand four, est un autre petit bâtiment ... dans lequel est un four servant à cuire les couleurs et une petite chambre pour la manutention du dit petit four et pour monter à cette chambre est un escalier en pierre de taille et rampe de fer, et deux petites pièces au-dessus du dit-four, l'une servant pour la cuisson du dit-four et l'autre pour mettre les gâsettes à couvert et à côté du dit-four est un escalier en pierre de taille et rampe de fer d'un côté servant pour monter à la tournerie".*

Ce petit four était destiné à la cuisson du décor au petit feu (environ 800°C) apposé sur des pièces déjà cuites dans le grand four.

Au bout du premier hangar, était construit *"un petit four"* (le troisième) servant à cuire les couleurs fines et les dorures.

Ce troisième four était réservé à la cuisson des émaux thermolabiles, tels que le pourpre de Cassius (précipité de chlorure d'or et d'étain) ou l'or lui-même.

Ces décors nécessitent en effet une température de cuisson plus basse (750° c pour l'or).

Le quatrième four, *"en retour au bout du deuxième hangard vers la porte charretière"* était pour *"les cas pressants"*.

CHAPELLE avait personnellement organisé la manufacture en la dotant de ces quatre fours, afin de rentabiliser au maximum la production.

Il maîtrisait toutes les connaissances techniques nécessaires en ce domaine. Lors de son association avec MIGNON en 1766 (Pont-aux-Choux) CHAPELLE a fourni les plans des fours de Sceaux.

- La décoration :

Les pièces cuites dans le grand four étaient refroidies et dirigées vers les ateliers de décoration.

Les pièces étaient transportées à l'aide des *"hottes"* pour porter les marchandises, des *mânes* (paniers d'osier à deux anses), ou de la *"douzaine de paniers à porter que l'on trouve çà et là dans la manufacture"*.

Au premier, les pièces blanches étaient déposées dans *"l'atelier des peintres"*.

"Quatre tables en bois blanc ... à demeure, une armoire fermant à quatre volets ... garnie de cinq tablettes, des tablettes murales, un poêle en fonte avec ses tuyaux".

Les émaux étaient préparés sur place.

En effet dans la cour du bûcher, à l'angle, était construit le moulin.

"Dans la salle du moulin est un moulin servant à broyer les émaux, composé d'un grand roulet ...servant à faire tourner six lanternes (pignons cylindriques à dents) ... qui font tourner chacune leur pierre ... renfermée chacune dans un grand baquet en bois de chêne d'un pouce d'épaisseur cerclé de fer et couvert".

Les couleurs broyées au moulin étaient affinées dans un grand mortier en fonte.

On passait ensuite l'émail dans un "crible" puis dans un tamis de soie.

Le moulin servait également à broyer "le blanc" et une caisse en sapin servait à recueillir le "blanc pilé". Les émaux prêts étaient alors conservés dans la "chambre de chimie" au premier étage du grand corps de logis, à côté de la "chambre des peintres".

C'était en fait le laboratoire de la manufacture : à côté d'une grande table se trouvait "une armoire en bois de chêne fermant à clef en forme de buffet ... garnie de cinq tablettes en sapin ... plus quatre ... au mur, plus deux bâquets pour les couleurs ... plus un mortier de fer avec son pilon de fer, plus un mortier de glace avec son pilon de verre, (les colorants se travaillent encore de nos jours dans un mortier en verre) moins grand que celui ci-dessus ... plusieurs cruches et bouteilles en grès servant à mettre les couleurs ... plus trente six flacons et bouteilles servant à mettre les couleurs plus quatre petits matrass (vases de chimie à col long) en verre, plus deux tamis à tambour soie et peau et un autre petit simple en soie, plus une glace servant à broyer les couleurs, fêlée dans un coin, plus une autre".

La palette d'oxydes métalliques à la disposition des peintres était très étendue : près de quarante flacons sur les étagères".

Les couleurs étaient mélangées à des fondants qui leur permettaient d'adhérer à la pièce lors de la cuisson du décor.

Les pièces décorées passaient alors sous les flammes "du four à couleur" ou du petit four "pour couleurs fines et dorures".

Une fois refroidies, les pièces étaient entreposées puis destinées aux magasins de vente sur place ou à Paris.

"A côté du moulin servant à broyer les émaux" est attenant une écurie pour quatre chevaux, et au-dessus du dit moulin et de l'écurie, un grand grenier servant à serrer la paille.

La charrette à *"essieu de fer"* sortait par la porte charretière à pilastres dans la grande cour du bûcher et se dirigeait vers Paris.

Cette porte devait se trouver à peu près à l'emplacement de la porte d'entrée actuelle, remontée après l'élargissement de la rue au XXe. siècle.

En résumé l'aménagement intérieur des locaux que DE BEY avait fait édifier était donc fort simple et utilitaire. Des tabourets, des planches en bois sur les murs, des tables en bois blanc, et un poêle en fonte pour chauffer les pièces des ouvriers qui travaillaient assis.

C- Aménagement de l'appartement du Directeur et du jardin de la Manufacture

Le deuxième étage du grand corps de logis occupé par DESPINAL jusqu'en 1748 puis par CHAPELLE au début des années 1750 était par contre harmonieusement décoré avec une recherche et un luxe que l'on retrouve dans l'aménagement subtil du salon réservé à la clientèle et du jardin.

La disposition des lieux n'a pratiquement pas changé de nos jours.

Entrons dans le bâtiment :

"La porte du bâtiment fermant à deux vantaux et à droite est l'escalier pour descendre aux caves (lesquelles sont fermées par une grille de fer à hauteur d'appui...) et attenant à l'escalier de la cave est un grand escalier en pierre de taille et rampe de fer pour monter au premier étage... puis au second sur le carré duquel à gauche est la cuisine ... puis une grande salle

nommée salle à manger... de plain-pied est la salle de compagnie, chambre à coucher, cabinet et garde-robe".

A la lecture du texte, nous retrouvons la disposition d'une grande partie de l'appartement des propriétaires actuels du corps de logis ; le dernier tiers faisant en 1763 partie de la maison louée aux ouvriers, en était totalement séparé par un mur de façade très épais qui a été ultérieurement percé pour faire un appartement d'un seul tenant.

Dans la salle à manger (actuel salon) sont deux buffets en bois de chêne... de même que deux portes dont l'une est vitrée ... le pourtour de la chambre lambrissé à la hauteur de l'appui des croisées, peint en vert, le chambranle et la cheminée peints en marbre et le fond et foyer de la cheminée en carreaux de fayance verts et blancs plus un poêle de fonte avec ses tuyaux".

Dans la "salle de compagnie (actuelle salle à manger octogonale) carrelée en fayance (de nos jours dallée en pierre noire et blanche du début XIXe.) sont deux portes vitrées peintes en chinois, le plafond de la dite chambre peint, représentant ... les Beaux-Arts au plafond ... et quatre têtes d'enfants représentant les quatre saisons et au milieu des dits plafonds est attachée une rosette en faïence (remplacée au XIXe. par une décoration moulurée) le lambris et la croisée à hauteur d'appui peints en chinois".

Cette pièce ne conserve plus ses peintures d'origine masquées par des restaurations postérieures mais leur emplacement se devine parfaitement.

"Dans la chambre à coucher est une armoire ... les deux croisées ... lambrissées jusqu'à leur appui. le tout peint en camaïeu rose ainsi que les deux portes peintes de même, le chambranle de cheminée en pierre peint en camaïeu rose, le fond et le foyer de la dite cheminée garni de carreaux verts et blancs, peint en bleu-jaune".

C'est dans cette pièce qui fait encore de nos jours usage de chambre à coucher que l'actuelle propriétaire a découvert en grattant les couches superficielles d'admirables peintures (corbeilles de prunes, de gro-

seilles, de cerises, sur l'alcôve, porte à décor de roses, de myosotis et décor chinois).

Ces panneaux ont peut-être été transposés d'une pièce à l'autre puisque *"Dans le cabinet est une alcôve ... formée de bois blanc en forme de tambour donnant dans la chambre à coucher, lequel cabinet se trouve boisé haut et bas en bois de chêne avec panneaux moulurés et corniches, le tout peint en fond citron avec fleurs en couleurs et paysages en camaïeu rose, le plafond du dit-cabinet peint en enfants ... les carreaux tant de la fenêtre (celle qui donne rue des Imbergères) que de la porte sont en verre de Bohème, finalement le dit-cabinet est carrelé en fayance bleue et blanche, jaune et verte"*.

Les verres de Bohème et les peintures ainsi que les carreaux en faïence ont malheureusement disparu.

Le sol est recouvert de nos jours par un très beau parquet datant de la fin XVIIIe-début XIXe chevillé en bois.

Une autre pièce merveilleusement décorée a disparu entre 1823 et 1843 : il s'agit du salon qui se situait au sud du quadrilatère attenant vers l'ouest au grand moulin servant à broyer les émaux et vers l'est au grand hangar.

A côté de ce salon se trouvait la serre.

Ce salon que l'on appelait *"salon d'entrée du jardin"* était carrelé de faïence et peint sur les murs à fresque.

"Dans le sallon allant au jardin est une glace de 3 pieds 4 pouces de haut sur 27 pouces de large, la dite glace sur son parquet peint en vert et les dits ornements dorés dans le di-sallon sont quatre petites encoignures avec leur dessus de faïence bleue, quatre figure en faïence représentant des esclaves sur des consoles de plâtre peintes et vernies".

Sa riche décoration le destinait sans doute à la réception des clients de haut rang (Madame de Pompadour est venue elle-même acheter des pièces à la



Manufacture).

Peut-être y recevaient-ils une collation et se promenaient-ils ensuite dans le ravissant jardin que CHAPELLE avait aménagé en contrebas.

De par la déclivité du terrain on devait y jouir par le haut d'une vue panoramique vers le parc du château que seuls les treillages de verdure ou les feuillages des arbres fruitiers, des charmes ou des tilleuls masquaient par endroits.

On pénétrait "dans le jardin par un escalier en pierre de taille à rampe de fer ... au bout duquel est une grande allée aux deux bouts de laquelle sont deux grands treillages en portique ... sous chacun desquels ... est une figure en plâtre peinte en huile sur un pied d'Estal également en plâtre, de chaque côté sont deux bustes sur gaine en terre cuite représentant les quatre saisons, de même à chaque portique sont deux pilastres sur chacun desquels sont posés une corbeille de fleurs en terre cuite et au bout de l'allée, en face du sallon, le long du chemin allant à Châtenay, est une grande grille de fer à deux vantaux et au-dessus et de chaque côté, un pilastre en pierre de taille sur lesquels sont posés deux vases en terre cuite. Il y a aussi un grand bassin d'environ 40 pieds carrés (12 m²) (qui demeure de nos jours) ... couvert de tablettes de pierre de taille ... bien empoissonné et au milieu duquel est un petit gradin de cinq nappes d'eau en pierre couvert de nappes de plomb avec un masque en plomb doré jetant de l'eau dans une coquille en plomb et de chaque côté de la cascade sont deux enfants sur deux lions en terre cuite jetant de l'eau".

Dans un bosquet est construit "un petit bassin rond au milieu duquel est un petit groupe en terre cuite émaillé servant de jet d'eau avec robinet de cuivre et conduite de plomb jusqu'au réservoir proche le puits".

On trouve également dans le jardin "quatre figures en plâtre sur pilastre en pierre de taille, un petit groupe posé sur pied en terre cuite, six bancs en pierre de taille dont deux cintrés posés sur consoles, quatre escaliers, en pierre de taille, quatre bosquets entourés de charmilles et de tilleuls en portique plus deux potagers garnis de treillages d'appui, lesquels potagers et pourtours

du dit-jardin sont plantés de divers arbres fruitiers".

Cà et là étaient disposés des vases.

Des "vases émaillés en bleu et dorés posés chacun sur un pied fond vert et guirlandes dorées, d'autres à fond blanc et doré, d'autres fond bleu ou vert émaillés, plus quarante six vases de 3 pieds en faïence de Nevers plus vingt douzaines en faïence émaillée, plus cinquante huit en terre cuite, plus huit caisses carrées en faïence, plus huit douzaines en pierre, plus huit petits vases couverts en terre cuite, plus cent quarante pots en terre cuite tant petits que grands pour élever des fleurs".

"Dans la serre attenant le sallon sont deux grands vases couverts en terre cuite avec leurs pieds et trois tablettes de la longueur de la serre scellées dans le mur, dans le jardin sont trente cloches de verre".

Ces vases, corbeilles de fleurs en terre cuite devaient être très proches de ceux qui se trouvaient jusqu'en 1936 à l'entrée du jardin de la Ménagerie et qui provenaient sans doute de la Manufacture.

Ces deux vases ont malheureusement disparu lors de leur transfert à la Manufacture de Sèvres où ils devaient être déposés pour être mis à l'abri, des moulages devant les remplacer in situ.



Motifs décoratifs exécutés en terre cuite
à la faïencerie de Sceaux
Photo G. Fourcade

III EVOLUTION DES BATIMENTS ET DES TERRAINS DE 1782 A NOS JOURS

Nous disposons pour suivre l'évolution de la propriété (terrains et bâtiments) des documents suivants :

- du plan de F.F. CICILLE : seul plan établi au XVIII^e (1782) à la demande du duc de Penthièvre par F.F. Cicille.

Ce plan se superpose à la description du bail de CHAPELLE-JACQUES et JULLIEN de 1762.

- du cadastre de 1823.

- du cadastre de 1843.

- de la description incluse au contrat d'assurance de L.E. AUBOUIN (1856).

- du plan de A. TROUFILLOT, géomètre à Sceaux, (1863).

- d'un dessin de CHAMPIN, des années 1850 environ, reproduisant une partie des jardins de la Manufacture.

- d'un document relatif à un premier alignement de la rue du Marché en 1875.

- du deuxième plan de TROUFILLOT (1883).

- d'un document relatif au lotissement de la propriété en 1889.

- du cadastre de 1937.

Ces documents infiniment précieux nous ont permis de suivre par étapes l'élévation ou la disparition des bâtiments en sachant qu'il faut tenir compte du décalage qui existe entre les dates des faits et la mise à jour des cadastres (plusieurs années, voire des décennies...)

I. ATLAS TERRIER de 1782
conservé à la B.H.V.P.
(Bibliothèque Historique de la Ville de Paris)

Ce remarquable document exécuté au pastel précise quelle est la superficie de chaque lot numéroté, sa nature, et la redevance à laquelle il est taxé.

Nous avons relevé :

Lot 45	Sieur Richard Glots 22 deniers obole.	150 perches	Manufacture
Lot 45bis	Idem 3 deniers de cens	18 perches 3/4	Clos
Lot 46	Idem 2 deniers de cens	12 perches 1/2	Clos
Lot 253	La cure de Châ- tenay moitié vendu au sieur Glot moitié à rente à M. Rolland 7 deniers de cens	50 perches	T e r r e
Lot 254	Sieur Glot pris rente à la Cure de Sceaux 2 deniers obole.	12 perches	T e r r e

On délimite ainsi parfaitement la propriété sur le plan de CIGILLE.

Celle-ci a été agrandie sous R. GLOT des lots 253 et 254.

2. Le cadastre réalisé en 1823

Il nous renseigne sur l'état de la propriété sous la direction de CABARET :

Lot 1520	P.A. Cabaret	jardin
Lot 1521	P.A. Cabaret	maison et cour
Lot 1523	P.A. Cabaret	(en jaune : jardin) (en rose : vignes)
Lot 1605	P.A. Cabaret	vignes

CABARET a donc acheté le lot 1605, plein sud, planté de pieds de vignes.

3. LE CADASTRE DE 1843

Il nous rappelle que les lots 682 et 679 appartiennent à MARSAULT.

La propriété commence à se démanteler après la vente des terrains acquis par GLOT et CABARET et on retrouve les limites de la propriété de 1763.

L'agencement des bâtiments va se modifier.

Le grand hangar au sud de la cour du bûcher est partiellement détruit, ce qui entraîne la disparition du "sallon carrelé" réservé aux visiteurs.

Une percée est donc faite vers le jardin en contrebas une grille entre deux pilastres et une balustrade vont s'élever à la place du bâtiment démoli.

4. Le 8 JANVIER 1856

E. AUBOIN propriétaire de la manufacture contracte une police d'assurance à "*l'urbaine d'Assurance contre l'incendie et l'explosion du gaz*" couvrant la somme de 29 000 francs.

Ce contrat, qui est le seul document du XIXe que nous ayons relatif à l'organisation de la Manufacture, nous précise que :

- Le corps de logis est réservé exclusivement à l'habitation. La toiture est couverte "*en tuiles ou en ardoises*".

-La toiture en tuiles d'origine est donc modifiée.

-Les ateliers, qui étaient installés sous J. CHAPELLE au rez-de-chaussée et au premier étage du grand corps de logis ont donc migré vers les bâtiments de la cour.

Le corps de logis et la première tournerie ou hangar qui fait suite, sont estimés à 14 000 francs.

- *Divers bâtiments à usage d'atelier de tourneurs, de moulin avec manège pour moudre les émaux*" sont couverts de tuiles et estimés à 6 000 francs.

- "*Un corps de bâtiment construit en pierres et moëllons, couvert de tuiles, ardoises ou métaux, élevé d'un étage sur rez-de-chaussée à usage de séchoir et de trempage du blanc, contenant à son extrémité un four pour les cuites de la fayence construit en briques réfractaires, cerclé de fer et chauffé au charbon de terre*" (... et non plus au bois) est estimé à 14 000 francs.

Ce corps de bâtiment figure très nettement sur la gravure de CHAMPIN.

Le contrat ne fait pas état des autres fours qui avaient sans doute disparu, la production de blanc ne nécessitant plus de four à moufle.

5. LE PLAN DE A. TROUFILLOT de 1863

Il apporte peu de changements à l'état de 1843, mais l'avantage de reproduire les "reliefs" des jardins (bosquets et charmilles...).

C'est à cette période qu'il faut dater le dessin réalisé par CHAMPIN (Cabinet des Dessins, Musée du Louvre) qui est l'unique représentation de la Manufacture.

- L'escalier représenté est celui par lequel on accédait au jardin en contrebas. Il existe depuis l'origine (décrit en 1763) comme étant "... de pierre de taille à rampe en fer".

- La grille en fer entre les deux piliers en pierre de taille surmontés de vases se trouve à la place du salon carrelé et du hangar détruits sous P.A. MARSAULT.

La grille est accolée au moulin sur sa droite, reliée à sa gauche au hangar, longeant la rue du Marché par une balustrade en pierre ouvragée que l'on devine sur le plan de TROUFILLOT de 1863.

- Le jardin, aménagé, offrait çà et là des haltes de repos : "*Six bancs en pierre de taille dont deux cintrés posés sur leur console...*".

CHAMPIN semble avoir respecté l'exactitude des lieux.

- Le plan de 1863 situe très exactement la porte charretière qui se trouvait sur le Chemin de Châtenay.

6. le 14 DECEMBRE 1875

Le Préfet de la Seine, Ferdinand DUVAL, signe un arrêté relatif à l'alignement de la rue du Marche et de la rue des Imbergères dans le cadre d'un programme général d'élargissement des rues de Sceaux.

On "*s'aligne droit et parallèlement à 8 mètres du mur de la propriété des TREVISE*" (petit château) ainsi que sur la rue des Imbergères.

La propriété AUBOIN va en être fortement modifiée :

a) rue du Marché

- Ce document fort précieux nous indique l'emplacement exact des portes charretières avant l'alignement : une à l'angle de la rue des Imbergères, une autre en retrait face au petit château, une troisième un peu plus bas dans la rue du Marché au pied du hangar représenté en gris sur le dessin.

- L'alignement de 1875 impose donc la destruction puis le recul du mur de la propriété, entraînant la suppression des trois portes charretières et du hangar, et la création d'une nouvelle porte à l'emplacement du bâtiment détruit.

"... La dite propriété qui comprenait autrefois des bâtiments servant de fabrique de faïence et qui ont été démolis depuis...".

b) La propriété est alignée rue des Imbergères à 8 mètres, et le mur d'origine disparaît.

Une porte d'angle est aménagée, (porte qui disparaîtra lors d'une deuxième phase d'élargissement de la rue du Docteur BERGER au XXe siècle).

7. En 1883 LE PLAN DE TROUFILLOT

Il confirme le document de 1875.

Il ne reste plus des bâtiments édifiés au XVIII^e siècle que l'aile ouest (les tourneries) et le grand corps de logis, le long de la rue des Imbergères :

Les limites des jardins de la propriété THOMAS alors propriétaire de l'ensemble (référence lot 3) n'ont pas encore été modifiées et conservent le plan d'ensemble du XVIII^e siècle.

En 1880 THOMAS fait édifier la "*Villa de Nice*" à l'emplacement du "*sallon carrelé*" disparu vers 1823 et presque à l'aplomb de la dénivellation du terrain.

La "*Villa de Nice*" figure sur le plan de 1883.

8. LE LOTISSEMENT DE LA PROPRIÉTÉ THOMAS

A la mort de Monsieur THOMAS, en 1887, la propriété est liquidée entre les trois héritières.

En 1888, il y a partage et lotissement de l'ensemble en quatre lots, comme en témoigne le document dressé par Monsieur BENOIST, architecte en 1889 :

- Le premier lot de 1395,78 m² (à l'emplacement actuel de la résidence de la faïencerie) adjudgé à Madame JAMIN.

- Le deuxième lot est une bande de terrain de 564,33 m² longue et peu large (8 mètres), qui correspond de nos jours aux emplacements de stationnement de la Clinique DUPRE.

- Le troisième lot de 3401 m² recouvre les limites de la propriété sur laquelle sont installés de nos jours la clinique et ses bâtiments annexes qui englobent la "Villa de Nice" et la tournerie du bas.

L'accès à ce troisième lot se faisait par la porte charretière percée en 1875 après l'alignement de la rue du Marché.

- Le quatrième lot de 1548,45 m² est celui où demeure le corps de logis, dernier reliquat prestigieux de ce que fut la Manufacture au XVIII^e siècle.

9. LE CADASTRE DE 1937

- Y figurent les bâtiments modernes de la clinique
- Il fait état :
 - de la réunion des lots 2 et 3 (établis en 1888)
 - de l'adjonction de deux petits appentis (début XXe siècle) au bâtiment de DESPINAL.

10. QUE RESTE-T-IL DE NOS JOURS DES BATIMENTS DU XVIII^e SIECLE ?

a) **Le grand corps de logis** amplement décrit dans le bail de 1762 n'a guère changé.

Les deux maisons ont été réunies de façon très hétérogène à la fin du XVIII^e siècle, un escalier a été supprimé, mais dans l'ensemble le plan d'aménagement interne a été conservé.

Ce bâtiment qui est un des plus beaux témoignages de l'architecture du XVIII^e siècle du village de Sceaux vient d'être admirablement remis en état par l'ensemble de la copropriété (Monsieur et Madame GARAPON, Monsieur et Madame DURAND, Madame MOREL-KOCHANOWSKI, Monsieur HENRIOT) sous l'autorité de l'architecte, Monsieur de GORTCHAKOFF.

b) **La tournerie du bas** construite par DE BEY demeure intacte de nos jours.

Elle est incluse dans les bâtiments modernes de la clinique DUPRE.

Ce bâtiment à un étage conserve encore une partie de ses tuiles anciennes (d'origine ?) (les plus claires), complétées par d'autres (plus foncées) lors d'une campagne de travaux qui a eu lieu en 1984.

L'extérieur est revêtu d'un crépi moderne, mais l'appareillage d'origine était sans doute en grandes pierres blanches rectangulaires.

On entre de plain-pied dans une grande pièce au rez-de-chaussée, à droite de laquelle on monte à l'étage par un escalier moderne en bois, qui a remplacé en 1984 l'escalier d'origine avec rampe de fer forgé.

- En haut, de nombreux remaniements de cloisons ont eu lieu, et la charpente d'origine qui reste encore apparente à un endroit, a été masquée par de faux-

plafonds.

Noyée dans des cloisons modernes, se trouve une très grosse poutre maîtresse, qui devait soutenir le plancher du premier.

Des poulies au-dessus des fenêtres du grenier, permettant de descendre les paniers remplis des pièces crues, ont également disparu lors de cette campagne.

- Dans la pièce du bas, à droite, se trouvait encore il y a trois ans, une cuve d'1 m³ environ, traversée par une rigole en ciment (?) sur toute la largeur du mur.

Etait-ce un bac pour mettre la pâte, un évier, ou un aménagement plus récent ?

c) **Perpendiculairement à l'aplomb de la tournerie** se trouvent des vestiges de ce que nous pensons avoir été le mur allant au bâtiment du grand four.

Le mur régulier, fait au XVIII^e siècle de pierres blanches rectangulaires et qui séparait alors la première cour de celle du bûcher, a été complété par des pierres meulières irrégulières, afin d'élever un mur entre le lot 3 et le lot 4 en 1887. L'assise blanche s'arrête exactement à l'endroit où se trouvait le grand four d'après le plan de CICILLE.

d) **Le bassin polygonal** est encore visible dans la grande cour de la clinique, il est masqué par un if gigantesque.

Il reste également le socle d'une statue.

e) **Dans les caves de la clinique** provenant sans doute du jardin de la Manufacture, un lion en pierre attend des jours meilleurs. Il est très restauré.

"Et de chaque côté de la dite cascade sont deux lions en terre cuite jetant de l'eau..."

Est-ce l'un deux ?

f) La *"Villa de Nice"* que l'on appelle aujourd'hui *"le château"* se trouve, du fait du lotissement des terrains, sans aucun dégagement, limitée par le mur de la propriété MOREL et le mur du jardin en contrebas. L'intérieur a été totalement remanié dernièrement pour créer des bureaux (cloisons), mais il y a encore vingt-cinq ans, l'aménagement des pièces respectait celui décrit dans l'acte de 1893.

Diana COPEL

La faïencerie, côté rue des Imbergères
Photo P. Lemaître, 1988



La faïencerie, côté jardin
Photo P. Lemaître, 1988



L'ADMINISTRATION LOCALE EN ILE-DE-FRANCE

Le cinquième colloque organisé par la **Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France** qui s'est tenu au Perreux le 31 janvier et le 1er février 1987 avait pour thème d'étude :

L'administration locale en Ile-de-France.

Cette manifestation était placée sous le haut patronage de Monsieur **Michel GIRAUD**, président du Conseil régional d'Ile-de-France, Sénateur, Maire du Perreux.

Dans son allocution inaugurale, le Président du Conseil régional a rappelé qu'il y a 200 ans la Royauté reconnaissait l'importance des municipalités puisque grâce à la réforme municipale de 1787 toutes les paroisses d'Ancien Régime étaient dotées d'une assemblée élue au suffrage censitaire afin de délibérer sur toutes les affaires de la paroisse.

C'est dans la commune, cadre de vie du citoyen, que se sont enracinées la Démocratie et la République. Aux heures graves la commune a donné l'exemple du combat de la résistance. **La commune**, a-t'il conclu, **c'est la cellule de base de notre société** ; c'est ce qui fait la richesse de la communauté nationale.

Lorsqu'on s'intéresse à l'origine des institutions communales, on s'aperçoit que la commune est née dans le cadre de la seigneurie. Dès le XIe., XIIe. siècle, les seigneurs se choisissent des représentants au sein de la communauté villageoise qui prennent alors le nom de Major ou de Maire.

Peu à peu la commune devient une entité autonome puisque dans les chartes octroyées les seigneurs remplacent l'expression "Mes Hommes" par celle de "Les Hommes de..."



Cette autonomie ne se fait pas sans mal. Nombreux sont les conflits qui opposent alors seigneurs et communautés : la justice, la perception des impôts et des taxes, en sont souvent la cause.

Vers 1360, c'est le début de l'âge d'or des communautés, c'est le moment où elles sont les plus vivantes et les plus autonomes ; elles gèrent donc les affaires du village.

C'est de cette époque que date l'apparition de notables plus spécialement chargés des intérêts communs : syndics et Marguilliers. Ces derniers géraient la fabrique, c'est-à-dire les biens de la paroisse et s'occupaient de l'entretien de l'église, seul bâtiment commun. Syndics et Marguilliers étaient élus pour un an et devaient rendre compte de leur charge. (*Communication de Madame HERDELAN : La communauté villageoise à Meudon 1560-1610*).

A partir du XVI^e. siècle commence une ère de souffrances pour les communautés villageoises : en raison des guerres de religion, catastrophiques pour la région, les communautés sont endettées et des troubles opposent les paysans aisés aux paysans pauvres. Lors des périodes troublées l'antagonisme social revêt des formes particulièrement virulentes. A Sèvres il existe un profond fossé entre la Municipalité qui gère la commune entre 1787-1792 et les ouvriers de la Manufacture. La première, issue d'une consultation censitaire, est composée de personnes assez âgées (45 ans et plus) et se montre favorable à la monarchie constitutionnelle. Les seconds ont une activité Jacobine très poussée : 252 ouvriers ont adhéré à la Société populaire, et veulent intervenir de plus en plus dans les destinées de la commune et des environs. (*Communication de Monsieur MERCIER : Un exemple d'administration locale Sèvres (1787-1792)*). On pourra consulter ces communications dans les Actes du Colloque du Perreux disponibles dans la salle des Amis de Sceaux.

Quant à la situation administrative des communautés, elle évolue puisque la monarchie s'insère dans la vie des villages. Colbert leur fait subir la tutelle de l'intendant.

Au XIX^e. siècle, les communes sont confrontées à des problèmes de plus en plus complexes tels que les lotissements, l'adduction d'eau, l'enseignement etc... En raison de la pression démographique, des quartiers sont érigés en commune, tel fut le cas du Perreux en 1887 et du Kremlin-Bicêtre séparé de Gentilly en 1897. (*Communication de Mademoiselle ZERIPHIN, Naissance d'une commune : le Kremlin Bicêtre*)

Ce n'est qu'en 1884 qu'elles s'émanciperont définitivement du pouvoir central puisqu'à partir de cette date le Maire sera directement élu par le Conseil Municipal.

Martine GRIGAUT

Conclusion

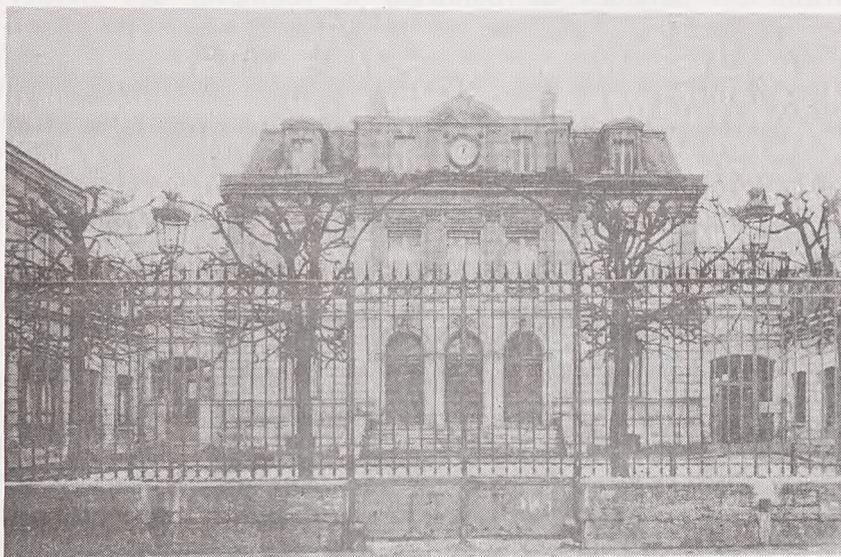
Au cours de ce colloque, nous nous sommes intéressés à de nombreux problèmes : les questions nouvellement écloses de prosopographie (biographie des édiles locaux) l'utilisation de l'informatique pour l'histoire, la constitution des banques de données, le réemploi des fichiers sur ordinateurs, l'analyse de la gestion des cités, l'évolution des emplois municipaux, le rappel de l'octroi parisien au XIX^e. siècle. Le rôle moteur de l'équipement des communes appuyé sur des exemples précis (l'étude de la liste des souscripteurs à la Compagnie des Eaux dans la commune d'Arcueil et de Gentilly), et la liaison des Archives Communales avec les Archives Départementales ont été aussi évoqués.

Nous avons balayé un large panorama et nous nous sommes aperçus qu'à travers les structures de l'administration locale et des hommes qui l'animent, nous touchions à beaucoup de petits problèmes de vie quotidienne qui nous concernaient. Nous avons pris conscience qu'il restait là beaucoup de pistes de travaux et de propositions de recherches. A nous de fouiller les greniers des mairies, les registres des sociétés, à nous de pousser nos adhérents à dépouiller leurs archives familiales !

Nos sociétés historiques et archéologiques sont des maillons. Il y a complémentarité entre les érudits locaux, les sociétés savantes et les chercheurs professionnels. Par définition, les chercheurs "amateurs" ont toujours quelque chose de sympathique par la passion même qui anime leurs recherches.

Tous les éléments que nous pouvons glaner dans nos communes sont des pierres vivantes si elles sont rejointoyées ; les pouvoirs de tutelle se doivent d'aider nos sociétés même si elles n'ont pas un retentissement international. Elles représentent une aide essentielle pour les services publics de l'Etat car elles permettent de valoriser le patrimoine. Au sein de l'administration culturelle, nous avons notre rôle à tenir. A nous d'encourager les travaux individuels et de susciter les recherches. Nous avons un rôle de transmission irremplaçable. Ayons en conscience et soyons réconfortés ! (D'après la Communication de Monsieur JACQUART, Président de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France)

Micheline HENRY



La mairie de Sceaux, avant 1920
Carte postale, coll. B.M.

UNE VISITE DES AMIS DE SCEAUX

LA FOLIE DESMARES

Le 21 juin dernier, nous consacrons le premier jour de l'été, hélas bien maussade, à la visite de "**La Folie DESMARES**". Notre présidente, Françoise PETIT, vient de prendre ses fonctions. C'est donc son sourire et non plus celui de Renée LEMAITRE auquel nous étions sensibles, qui nous accueille à Châtillon, dans la belle maison de Mademoiselle FREMONT, Conservateur honoraire à la Bibliothèque Nationale qui a aujourd'hui aimablement accepté d'être notre guide.

Mademoiselle FREMONT nous rappelle brièvement l'origine de sa propre demeure, qui remonte à la fin du règne de **Louis XI**. Elle nous explique qu'elle était considérée comme la résidence de campagne d'un ordre trinitaire pour le rachat des captifs, dit "*ordre des Mathurins*" dont la maison mère était située à Paris près de l'Hôtel de Cluny. Elle nous signale en outre que le presoir a été mis en vente peu avant 1789, dans la maison restée en l'état jusqu'à la Révolution.

Au milieu du XIX^e. siècle, c'est **Louis Hachette**, fondateur de la Librairie, dit-elle, qui se serait rendu acquéreur de la maison, l'aurait transformée et habitée avant de s'installer au Château du Plessis Robinson. **Beranger** aurait eu sa chambre dans une des ailes.

Mademoiselle FREMONT nous fera les honneurs de son charmant jardin, tout fleuri de roses, à notre retour de la **Folie DESMARES**, où elle nous entraîne maintenant.

On entendait par "*folies*" aux XVII^e. et XVIII^e. siècles, de riches maisons de plaisance construites au milieu des parcs, pour de grands seigneurs ou richissimes propriétaires. De fait il s'agit ici de la maison d'un



Melle Frémont, dans sa propriété,
avant de nous en faire les honneurs
Photo M. Henry

banquier très fortuné nommé **Antoine Hogger** qui, dans les premières années du XVIIIe. siècle, aurait fait aménager cette demeure au milieu d'un parc qui couvrait alors presque cinq hectares. Le bâtiment a été classé monument historique en 1943.



La Folie Desmâres, façade, côté jardin
Photo M. Henry

Les **Amis de Sceaux**, heureux de se retrouver, échangent les nouvelles en parcourant les ruelles tortueuses du vieux Châtillon, tandis que Mademoiselle **FREMONT** tente de les familiariser avec les tribulations de la Famille **Hogger**. D'origine suédoise, établis en Suisse au XVIIe. siècle, les **Hogger** avaient fondé une banque. Antoine, rompu à la finance, vient s'installer à Paris et réussit très vite de fructueuses opérations qui lui permettent d'avancer des sommes considérables à **Louis XIV** pour ses campagnes militaires. Anobli par le Roi, il prend le titre de Baron de **Presles** et acquiert plusieurs terres. En 1713, il achète dans le quartier du Faubourg Saint Germain, alors très réputé, l'Hôtel du Marquis de **Rothelin**, bâti par un élève d'**Hardouin Mansart**, connu sous le nom d'Hôtel de Charolais.

Mais c'est à Châtillon qu'**Hogger** fait construire par un architecte en vogue **Debias Aubry** qui avait participé à la construction de l'Hôtel de La Vrillière (aujourd'hui Banque de France) une maison de campagne destinée à recevoir sa charmante maîtresse, Mademoiselle **Desmâres**, talentueuse actrice du théâtre français.

Le banquier apporte tous ses soins à l'élaboration du parc de sa *folie*. Il fait appel à **Alexandre Le Blond** que le Tsar **Pierre Le Grand** en personne avait fait venir à Saint Petersburg en 1716 pour dessiner les jardins du Palais... Ce même **Alexandre Le Blond** qui signe aussi une autre *folie chatillonnaise* malheureusement anéantie à la Révolution, mais dont les plans sont toujours considérés comme des modèles, pour un certain Monsieur **Regnaud**. La Gazette de France, à la date du 15 novembre 1715, en fait foi : "**Monsieur Regnaud, un des receveurs des Tailles à Paris, a fait une faillite de plusieurs millions ... Regnaud avait bâti une magnifique maison à Châtillon près de celle du Sieur Hogger : c'était entre ces deux Crésus à qui s'y ruinerait le plus et le plus tôt ! Le Sieur Regnaud a réussi!**" et comme nous le verrons, Monsieur **Hogger** suivra de près ce fâcheux exemple !

Nous franchissons le porche d'entrée en pensant à Mademoiselle **Desmares** considérée dans "*La galerie historique des acteurs du théâtre français depuis 1600*" comme l'une des plus célèbres actrices. Le charme de son visage et de sa voix lui attirèrent dit-on de flatteuses conquêtes, peut-être celle du Grand Dauphin, sûrement celle de **Philippe d'Orléans**, le futur Régent comme nous le rapporte sa mère, la Princesse **Palatine** ... liaison qui lui valut de mettre au monde une fille en 1702, élevée au couvent sous le nom d'**Angélique de Croissy** et mariée au Comte **Henri de Ségur**.

De qui Mademoiselle **Desmares** tenait-elle ses dons ? peut-être de son père : **Nicolas Desmares**, frère de la tragédienne, amie de **Racine**, la **Champmesle**, qui se produisait à la cour du roi de Danemark, l'année où sa fille **Christine Antoinette Charlotte Desmares** venait au monde, en 1680.

Si **Charlotte** se fit remarquer dans le rôle de Jocaste de *l'Oedipe* de **Voltaire** elle excellait aussi dans les rôles de soubrette de comédie telle que nous pouvons la découvrir dans une sanguine de **Watteau**, ou à travers les lignes d'un quatrain qui accompagnent son portrait gravé par **Coytel** :

*Touchante dans les pleurs, piquante dans les ris
De l'une et l'autre également maîtresse
Au théâtre tu réussis
Les dons partagés en kermesse"*

Charlotte avait engendré une folle passion chez le banquier **Hogger** et tous deux égrenaient dans cette luxueuse *folie* de douces heures. L'argent coulait à flots et le banquier faisait construire par **Debias Aubry** un autre hôtel particulier, à Paris cette fois, rue de Varenne (cet hôtel appelé depuis Hôtel de Villeroy est affecté au Ministère de l'Agriculture), dans les années 1724-1726 pour y faire venir sa maîtresse. L'architecte y reprenait le parti décoratif adopté à la *Folie Desmares*.

Malheureusement les dépenses excessives des amants entraînaient en 1726 la faillite du banquier et **Hogger** devait renoncer au train de vie fastueux qu'il affectionnait et se retirer à Saint Germain. Sa compagne, Mademoiselle **Desmares**, qui avait entre temps renoncé au théâtre, l'y suivait. On trouve dans le Journal du Duc de **Luynes** ces faits mentionnés : "*On sait que depuis peu de temps, la Desmares, la fameuse comédienne, est morte à Saint Germain. Elle s'y était retirée avec Ho-*

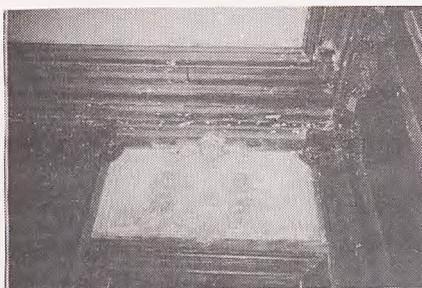
ger, son ami, depuis longtemps ... elle est morte ruinée pour avoir voulu soutenir Hogger". On doit en effet rendre hommage à Mademoiselle **Desmares** pour la fidélité et l'attachement dont elle a fait preuve vis à vis du banquier. Ensemble, ils avaient partagé les heures de gloire, à ses côtés elle resta, pour les heures noires. Poursuivi par ses créanciers, **Hogger** devait se résigner à vendre ses hôtels.

La propriété de Châtillon fut achetée par un Conseiller au Parlement de Paris : **François Rivière**. Elle passa ensuite au Marquis de **Creil** puis fut acquise par un contrôleur des Bâtiments du Roi, nommé **Le Tellier Gaignat**, dans la "*Promenade de Sceaux-Penthièvre*" publiée en 1778 et bien connue des **Amis de Sceaux**, prétend que ces propriétaires successifs auraient contribué à sa destruction, mais il ajoute : "*Monsieur Le Tellier vient d'y faire des réparations qui l'ont rendue une des plus jolies maisons des environs de Châtillon ... rien n'égale la richesse de sa vue ; il y a une très belle galerie de tableaux originaux, de bronzes antiques, de glaces et de marbres de prix*".

Luc Vincent Thierry dans "*Le guide des amateurs et des voyageurs étrangers*" (1787) complète cette description.

Mais hélas depuis 1789, les dégradations se sont multipliées. Nous errons dans cette vaste demeure, le regard retenu par quelques dessus de portes, quelques tableaux de **Desportes**, des porcelaines, des tentures qui attestent encore de la richesse passée... mais il flotte dans toute la maison une atmosphère mélancolique.

Mademoiselle **FREMONT** nous précise que la maison a été transformée à la fin de la Révolution en pension de jeunes gens et pour ce faire, a subi de nombreuses transformations. Après la guerre de 1870, elle est devenue le siège de la Congrégation Notre Dame de Grâce qui y installa l'oeuvre dite du Refuge Sainte Anne. Les **Amis de Sceaux** sont invités à imaginer dans les allées silencieuses du parc, miraculeusement préservé au milieu des H.L.M., la très dévouée Révérende Mère **Chupin**, fondatrice de l'oeuvre, réfléchissant à l'action à mener pour aider les jeunes dévoyées qui lui étaient confiées à se réinsérer dans la société... Le Père **Mortier**, des Frères Prêcheurs dans un livre émouvant préfacé par **Henri Bordeaux**, en fait l'éloge.



La Folie Desmares, dessus de porte
Photo M. Henry

Puisse l'actuelle propriétaire : la ville de Châtillon, rendre à cette prestigieuse *Folie* un peu de son luxe d'antan !

Nous retraversons le vieux Châtillon, le coeur frieux, pour nous regrouper dans le jardin de Mademoiselle FREMONT. Là, dans un écrin de verdure ménagé à cet effet, nous découvrons la belle statue de Cérès qui semble toute heureuse d'avoir retrouvé sous l'habile ciseau du sculpteur Châtillonnais Michel Robert, sa grâce du XVIIIe. siècle...

Il faudra toute la générosité du sourire de Cérès, la chaleur aussi du petit goûter que quelques expertes Amies de Sceaux, ont artistiquement préparé pour nous dans le salon et l'enchantement parfumé de ce jardin entretenu avec tant d'amour, pour dissiper notre nostalgie.

Micheline HENRY



La Folie Desmares, façade, côté rue
Photo M. Henry

VISITE du 24 octobre 1987

PELERINAGE A LA VALLEE AUX LOUPS

Nous prenons aujourd'hui le chemin de la Vallée aux loups. La visite que nous allons effectuer illustre bien notre fidélité au passé. Elle rappelle en effet la première visite proposée par la Société des **Amis de Sceaux** à ses adhérents en 1925... Elle va nous permettre d'apprécier la restauration scrupuleuse de la **Maison de Chateaubriand**, menée à bien par son dynamique directeur Jean-Paul Clément, pour le Conseil Général des Hauts-de-Seine, et inaugurée officiellement en mai dernier.

Plusieurs d'entre nous connaissent bien cette demeure, et la silhouette bienveillante de **Madame Le Savoureux** se profile dans nos mémoires. Notre curiosité se nuance de mélancolie.

Aujourd'hui, Madame Ferchaux nous accueille et nous rappelle brièvement les conditions qui ont amené Chateaubriand à se rendre propriétaire des lieux :

François René, alors âgé de quarante ans, vient de publier à son retour de Terre Sainte un article contre le despotisme dans le **Mercure de France** qu'il dirige. Ces lignes lui attirent les foudres de Napoléon et l'écrivain se voit contraint de quitter Paris. Il décide alors d'acheter dans le hameau d'Aulnay, une maison de jardinier, au milieu des ravines et des taillis de châtaigniers. Les bois descendent de la forêt de Verrières et des hauteurs de Malabry... Paris est à trois lieues, c'est la campagne !

Comme le laisse entendre la Correspondance de Chateaubriand éditée par Pierre Riberette, François-René, dès l'âge de dix neuf ans, a rêvé d'un ermitage. C'est ici à **Aulnay** qu'il va concrétiser ce rêve, partageant son temps entre l'étude et l'approche de la nature. Il va jouir là, d'une solitude qui répond à son caractère si souvent insatisfait. Mais en même temps, il va faire de cet ermitage un lieu d'accueil ouvert à ses amis qu'il a la liberté de recevoir, même si parmi ceux-ci le **Baron Pasquier**, Préfet de Police, ne manque pas de faire son rapport à Napoléon.

Madame **de Boigne** vient lui rendre visite en voisine ; **Bertin**, le fondateur des **Débats**, **Joseph Joubert** et son épouse, le dévôt **Clausel de Coussergues**, le grand maître d'université **Fontanes**, le beau Comte de **Molé** forment un cercle de familiers très propice à tromper son ennui.

Pétri d'humanité, marqué par le goût des voyages qui l'ont entraîné en Egypte, en Grèce, en Italie, il va très vite vouloir donner à cette maison nouvellement acquise une touche personnelle. Il s'intéresse à l'architecture : il va traduire son attirance pour l'antiquité en ajoutant à la façade de son jardin deux cariatides blanches ponctuées de colonnes noires ... et se laisser aller à un caprice gothique en faisant percer sur l'autre façade quelques fenêtres ogivales.

De son père, armateur, il a hérité l'amour de la mer : il intègre dans une pièce aménagée à cet effet un escalier de navire à double branche -aujourd'hui comme à l'époque envahi de plantes- récupéré dit-on sur un brick anglais démâté, pour conduire à la chambre conjugale à l'étage.

C'est dans ce cadre heureux de la Vallée aux Loups qu'il va mener à bien une extraordinaire floraison littéraire : ici, il achèvera **les Martyrs**, il livrera sa passion pour **Nathalie de Noailles** dans "**Les aventures du dernier Abencérage**", et dévoilera son "**Itinéraire de Paris à Jérusalem**", il rédigera ses "**Mémoires**" qui feront entrer la Vallée aux Loups dans la littérature et l'histoire ; il s'adonnera enfin à une multitude d'études



La façade de l'entrée avec ses cariatides
Photo M. Henry

historiques.

Nous pénétrons plus avant dans la maison. La salle à manger ouvre largement sur le parc. Les murs, habillés de faux marbre blanc et vert, d'après un modèle de 1816 que ne désavouerait pas le célèbre Monsieur **Van der Kellen** de Bruxelles qui excelle dans les trompe-l'oeil, accentuent la clarté de la pièce. Sur la table en acajou, un couvert dressé, prêt à recevoir les fidèles de la maison venus offrir au maître, pour la Saint François, quelques essences rares pour son Parc... Une soupière ovale chère à Céleste et quelques gravures inspirées **d'Atala**, dont le succès confirmé par la traduction en quatre langues, a sans doute contribué à l'achat de la Vallée.



Le grand salon
Photo M. Henry

Dans le salon on a respecté le goût de Chateaubriand pour les jardins, utilisant un tissu perse imprimé par **Braquenié**, quelques charmantes opalines turquoise abritant de ravissants bouquets, des meubles en érable moucheté incrusté d'amarante, contemporains, eux, du successeur de Chateaubriand : **Mathieu de Montmorency**. Sur la cheminée, trône la magnifique pendule en bronze doré patiné, consacrée aussi au thème **d'Atala**, témoin du rayonnement de l'oeuvre de Chateaubriand auprès des orfèvres. Sous de fraîches aquarelles de tulipes et de pois de senteur, une méridienne de **Jacob** nous incite à imaginer la gracieuse **Madame Récamier**, telle que nous la reconnaitrons dans le buste de terre cuite de **Chinard**.

Nous entrons maintenant dans le salon bleu. C'est le lieu du souvenir par excellence. On y retrouve une vue du Grand Bé et Madame Ferchaux nous fait observer que l'écrivain avait décidé de se faire enterrer là, face à l'Occident, trahissant dans ce choix sa tendance celtique. Dans cette petite pièce émouvante, les portraits des "*belles madames*" comme les appelait avec ironie Madame de Chateaubriand, forment un curieux ensemble : l'amie de George Sand : **Hortense Allart**, **Delphine de Custines**, **Nathalie de Noailles** qui a déclenché le voyage à Jérusalem, **Claire de Duras** qui a projeté Chateaubriand dans la vie politique, admises peut-être à Aulnay plus que conviées, et celles que le Cabriolé allait chercher à Sceaux à leur descente de diligence, **Madame de Vintimille**, **Madame de Beranger**, **Madame de Chastenet**... sans oublier la coquette **Madame de Staël** !

Dans la véranda située dans l'aile de la maison ajoutée par **Mathieu de Montmorency** en 1820, une oeuvre de **Maindron**, une statuette de Velleda, la druidesse gauloise dont Chateaubriand a baptisé la fameuse tour dans le parc où dans le silence, "il griffonne tant que le jour dure" loin des "tracasseries affectueuses" de son épouse.

Mais c'est dans le salon jaune où le Docteur Le Savoureux avait créé un petit musée, que nous retrouvons la table de Chateaubriand, le fauteuil d'acajou à tête de lion où il s'enfonce, en s'efforçant d'écouter poliment un vieux bonhomme radoteur de Sceaux, venu lui réciter ses "**Babioles**". Dans ce bureau, toute une iconographie permet de resituer l'écrivain dans son contexte historique, politique, littéraire : le billet de la mise en loterie de la Vallée aux Loups, une estampe retraçant son implication dans la tentative de soulèvement de la Duchesse de **Berry**, des dessins à la sépia de **Jean-Jacques Champin**, familier de la Vallée et voué, comme Chateaubriand et beaucoup de leurs contemporains, au culte des arbres, un portrait au crayon de **Girodet** qui nous livre un visage du maître de la Vallée encore tout rond et tout simple, bien différent des traits tourmentés que nous lui connaissons plus tard : une gravure de **Deveria**, des médaillons de **David d'Angers**, dont celui de Lamennais aux prises avec la liberté de la presse, des assiettes de porcelaine de Creil-Montereau ayant pour thèmes des chansons du républicain **Béranger**, curieusement apprécié de Chateaubriand, et même une boîte de chocolats provenant de la fabrique créée par **Céleste**, rue d'Enfer, pour les dames de qualité ruinées par la Révolution !

Nous ne verrons pas la riche bibliothèque qui ne renferme pas moins de trois mille ouvrages, des lettres autographes et les premiers feuillets des "**Mémoires d'outre-tombe**" parus dans la presse de 1848.

Par contre, nous prenons plaisir à nous asseoir un moment pour voir le film vidéo, réalisé par Paul Barbanegra, qui retrace toute l'histoire de la maison et de ses hôtes illustres. Un hommage y est rendu au ménage Le Savoureux. C'est bien en effet à cet éminent psychiatre dont la thèse sur le spleen a été remarquée, que la Vallée aux Loups a été sauvée dans son intégrité. Nous en somme tous aujourd'hui, au cours



de cette visite si intelligemment commentée, tout à fait conscients.

Mais c'est dans le parc, où va se poursuivre notre pèlerinage, que le charme du "jardinier-poète" continue à opérer ; ce parc où s'exprime l'idéal de beauté dans la nature, cher à Chateaubriand, et dont la création a dû être un sujet de satisfaction profonde. *"Les arbres, je les ai choisis autant que j'ai pu des divers climats où j'ai erré ... ils rappellent mes voyages et nourrissent au fond de mon coeur d'autres illusions..."* Au milieu des cèdres du Liban, des pins de Jérusalem, des lauriers de Grenade, on imagine Chateaubriand rentrant de Méréville où il est allé faire sa cour à la Duchesse de Mouchy ou, comme nous le rapporte **Henri de Latouche**, quittant l'étude à six heures du matin pour aller tenir de ses mains le jeune cèdre dans la place qu'il avait fait ouvrir et choisissant le coin propice au magnolia à fleurs pourpres offert par l'Impératrice **Joséphine**. On entend François René et Céleste se querellant à propos de l'ordonnancement des allées, en présence du jardinier **Benjamin**.

Comme le disait le Docteur Le Savoureux dans la conférence présentée aux **Amis de Sceaux**, le 23 mars 1925 (2) *"Que ce christianisme artistique, ce paganisme bucolique et tendre, cette mélancolie celte, cette chevalerie de romance aient pu se développer côte à côte harmonieusement ... comme ces arbres étrangers dans ce sol de la région parisienne, ça c'est le secret de "l'Enchanteur" et de la Vallée aux Loups!"*

C'est dans ce décor sylvestre exceptionnel, qu'il nous est si agréable de retrouver inchangé, que s'achève cette romantique promenade littéraire partagée avec amitié et ferveur par les **Amis de Sceaux** !

Micheline HENRY

NOTES

- 1 cf. Article d'A. Panthier sur "Le Bouvier-Desmortiers" dans le Bulletin des Amis de Sceaux 1936 p. 94.
- 2 cf. Article du Docteur Le Savoureux sur "Chateaubriand à la Vallée aux Loups" dans le Bulletin des Amis de Sceaux 1925 p. 14 à 33.

RAPPORT D'ACTIVITE DES AMIS DE SCEAUX

1986

Assemblée générale du 7 mars 1987

La huitième assemblée générale de notre Association (depuis sa renaissance en 1979) s'est déroulée à la M.J.C. en présence d'une nombreuse assistance qui écouta ensuite avec intérêt la conférence de M. Jean LISSACQ sur :

Bernadotte : la vie extraordinaire d'un Maréchal d'Empire qui se maria à Sceaux et devint roi de Suède.

Il fut d'abord évoqué les membres qui nous ont quittés au cours de l'année : **M. René LE SAGE**, membre du Conseil d'administration, décédé le 28 janvier 1987 à l'âge de 69 ans. M. Le Sage s'est dévoué toute sa vie à la paroisse de Sceaux ; c'était lui l'animateur du patronage, des kermesses et des représentations théâtrales dans la période de l'entre deux guerres. Il nous avait fait don d'un dossier très précieux sur toutes ces manifestations, qu'il sera intéressant de dépouiller. Nous avons évoqué aussi la mémoire de **M. Jules CLAISSE**, décédé le 11 février à Châtenay Malabry, à l'âge de 82 ans. Passionné par l'histoire de son village : Le Plessis Robinson, il a écrit une histoire très illustrée de ce lieu, à laquelle nous avons eu l'occasion de collaborer. Cet ouvrage fait partie de nos collections. Nous avons présenté nos condoléances à Madame SAUNOIS, pour le décès de son mari, **M. Michel SAUNOIS**, le 2 janvier 1987. C'est lui qui a exécuté la superbe carte de Sceaux exposée dans le hall de la Bibliothèque Municipale, d'après le plan Terrier dessiné par Cicille en 1782 (conservé à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris) ; nous évoquons son souvenir en la consultant.

Permanences

Notre Association a la chance de posséder un très agréable local à la Bibliothèque Municipale ; nous y avons assuré une permanence tous les samedis de 14 à 17 H pendant la plus grande partie de l'année passée. Cette permanence a cessé de fonctionner aux grandes

vacances, mais elle a repris à l'occasion de l'exposition **Alain-Fournier au Lycée Lakanal**, en octobre. Nous avons maintenant décidé de la poursuivre les deuxième et quatrième samedis de chaque mois ; elle a donc repris le 19 février. Elle est assurée grâce à la bonne volonté de nos membres. Ceux qui disposent d'un peu de temps pour y participer seraient bien aimables de s'inscrire pour un samedi de leur choix auprès de Melle PILA, notre secrétaire, responsable de la Bibliothèque Municipale, comme vous le savez ; l'histoire locale se construit peu à peu grâce à la collaboration de tous, et le moindre document ou témoignage que vous apportez peut avoir son utilité ; nous espérons votre visite à nos permanences. Le travail de **classement des collections** conservées dans cette salle a été entrepris par Madame RAMBAUD, avec l'aide des personnes qui prennent part à la permanence ; il est en cours.

Conférences

Comme d'habitude nous tenons à faire connaître les travaux historiques de nos membres, c'est la raison d'être de notre Société.

C'est ainsi que Melle Edmée de La GRANDIERE est venue nous parler à notre dernière Assemblée Générale de :

L'Histoire de la Villa Penthievre

c'est-à-dire de la maison de santé du Dr REDDON fondée en 1867, reprise par le Dr. BONHOMME en 1928 et qui s'étendait sur tout le territoire de la Résidence Penthievre. Son texte, illustré de nombreux documents inédits, fait l'objet d'un article publié dans notre Bulletin n° 3 de 1986. Cette conférence a été reprise le 19 avril 1986 à l'Ancienne Mairie, et le 23 octobre 1986 à la Résidence des personnes âgées, rue des Imbergères, avec un grand succès.

Visites

Le 17 mai nous avons organisé pour l'association P.L.E.S.S.I.S. une visite de la superbe exposition :

150 ans de céramique

organisée par le **Musée de l'Ile-de-France**, et les municipalités de Sceaux et de Bourg-la-Reine, sous l'égide du Conseil Général des Hauts-de-Seine. Madame **Françoise PETIT** a guidé cette visite en la commençant par le bâtiment de la Faïencerie de Sceaux, 1 rue des Imbergères.

Le 19 juin, ce fut le tour des **Amis de Sceaux** d'être guidés par **Madame PETIT** et **Madame COPEL** dans cette exposition à laquelle elles ont contribué : Madame PETIT, par une recherche sur les ouvriers de la Faïencerie faite dans les registres de l'Etat civil de Sceaux et dans les registres des la Taille aux Archives Nationales. (Vous pouvez lire dans notre Bulletin n° 3 le résultat de ses recherches augmenté d'une étude sur le personnel du château de Sceaux aux XVIII^e. siècle). **Madame COPEL** qui termine une thèse pour l'**Ecole du Louvre sur la manufacture de faïences de Sceaux**. Elle a trouvé tous les actes concernant cette manufacture, et nous attendons d'elle une conférence et un article dès qu'elle aura terminé son travail.

Le 20 octobre, nous organisons une visite de notre exposition :

Alain-Fournier au Lycée Lakanal

Voyage

Pour inaugurer la célébration du **Centenaire de la naissance d'Alain-Fournier**, nous avons organisé, en avant-première, un voyage en Sologne et en Berry :

Au pays d'Alain-Fournier et du Grand Meaulnes
les 26 et 27 avril

24 personnes ont pris part à ce voyage en car qui a été très réussi. Vous en lirez le récit détaillé par Madame **Micheline HENRY** dans notre bulletin n°3. Les principales étapes ont été :

La visite du château de la Verrerie,
La Chapelle d'Angillon (lieu de Naissance d'Alain-Fournier)
Coucher à Bourges.
Le dimanche, après la visite de l'abbaye de Noirlac,



l'émouvante visite de l'école d'Epineuil-le-Fleuriel par M. LULLIER, l'instituteur du village.

Le 5 juin, nous avons organisé une réunion pour montrer et partager les nombreuses photos qui avaient été prises au cours de ce voyage.

Exposition

Le Centenaire de la naissance d'Alain-Fournier a été célébré à Sceaux avec éclat. Les nombreuses manifestations étaient coordonnées par un comité dirigé par Thérèse PILA, dont nous faisons partie. Vous trouverez dans le Bulletin n° 3 la liste complète de ces manifestations qui comprenait, en particulier, la présentation d'un montage audio-visuel projeté le 16 octobre à l'Ancienne Mairie avec un grand succès.

Les étranges paradis d'Alain-Fournier et du Grand Meaulnes

Le 20 octobre, nous inaugurons notre exposition :

Alain-Fournier au lycée Lakanal

dans notre local, à la Bibliothèque Municipale. Cette exposition réunissait une soixantaine de documents prêtés par le Lycée Lakanal, et par deux familles de Sceaux qui étaient amies de la famille d'Alain-Fournier. D'abord, par M. Pierre et Melle Solange LAVERDET, dont l'oncle, Alfred BENOIST, était un ami d'Alain-Fournier à Epineuil-le-Fleuriel, et la nièce, Jenny BENOIST, était l'amie d'Isabelle Fournier. Ensuite, Madame Françoise GUINLE-d'ALLENS, dont le père, Alexandre GUINLE, était un ami d'Alain-Fournier au Lycée Lakanal. Cette contribution locale a permis de montrer des documents inédits qui ont beaucoup intéressé Alain RIVIERE, le neveu d'Alain-Fournier, et les membres de l'association des Amis d'Alain-Fournier et Jacques RIVIERE, à qui nous avons adressé des prospectus, ainsi qu'aux Anciens élèves du Lycée Lakanal. Beaucoup sont venus de loin visiter l'exposition. J'ai assuré la recherche des documents et la rédaction des notices avec l'aide de Madame Françoise PETIT, tandis que Thérèse PILA préparait l'exposition présentée par la Bibliothèque Municipale dans la salle d'animation :

Le Grand Meaulnes vu par ses illustrateurs



Nous pouvions collaborer ainsi d'une façon très enrichissante. Simultanément, nous aidions le **Centre Socio-Culturel des Blagis** à préparer une petite exposition sur :

L'enfance d'Alain-Fournier

Une visite de notre exposition, précédée d'une causerie que j'ai assurée, fut organisée pour **Sceaux-accueil**, et une autre pour un groupe de lycéens de Lakanal. Pendant toute la durée de l'exposition, nous avons dû assurer une permanence, et je remercie ici les Amis de Sceaux (et en particulier **M. GUEZILLE**) qui nous ont ainsi aidés à recevoir un public très intéressé, et je dirai même parfois ému.

Circulation de l'exposition

Notre exposition a été ensuite transportée au **Centre de Documentation et d'Information du Lycée Lakanal**, où elle resta du 20 novembre au 20 décembre, augmentée des documents qui avaient été exposés au C.S.C.B. des Blagis, sur **L'Enfance d'Alain-Fournier**. Ce fut le tour ensuite de la **Bibliothèque de la Direction des Centres de tri des P. et T.** 26, rue du Commandant Mouchotte (A l'occasion du timbre édité pour le Centenaire).

Des doubles de certains documents avec leur notices ont été envoyés au **Collège de Nogent le Rotrou**, lycée spécialisé sur le patrimoine littéraire, et qui avait préparé une belle exposition.

Publication sur l'exposition

Devant l'intérêt suscité par cette exposition, nous aurions aimé publier un album sur Alain-Fournier au Lycée Lakanal, et nous avons fait, dans ce sens, une demande auprès de M. Royer, Professeur dans une école d'Enseignement industriel du livre, 5, rue Madame. Mais comme nous avons déjà les frais de publication de notre Bulletin, et d'un numéro spécial consacré à **J.J. CHAMPIN**, nous avons décidé de nous contenter de publier un article de 10 pages, très illustré dans notre bulletin.

Nous conservons, d'autre part, dans nos collections, le catalogue manuscrit de l'exposition comportant le texte de toutes les notices.

Collaboration au Bulletin Municipal

Voici la liste des articles que nous avons fournis au Bulletin Municipal :

n° 153 janvier 1986. - p. 13 annonce de notre bulletin n° 2

n° 156 avril 1986. - p. 2 **Se marier à Sceaux**, reproduction de l'article de Madame DESELLE sur le mariage de ses ancêtres en 1830, paru dans notre bulletin n°2, p. 11 annonce de la Conférence de Melle de La GRANDIERE.

n° 158 juin 1986. - pp. 21-22, article de **Madame Claude BUNOT-KLEIN** sur **l'Impasse du Marché** ; dans le même numéro, nous faisons passer un avis de recherche pour une photo de la classe d'Alain-Fournier au Lycée Lakanal (1903-1906) qui n'a donné d'ailleurs aucun résultat.

n° 159 septembre 1986 : annonce de notre exposition

n° 160 octobre 1986. - pp. 15-16 : article de Renée LEMAITRE avec illustration sur la couverture : **Le parc de Sceaux a-t-il inspiré Alain-Fournier ?**

n° 161 novembre 1986. - p. 8 : compte rendu très illustré de notre exposition **Alain-Fournier au Lycée Lakanal**.

Notre Bulletin n° 3

Il est sous presse et comprend une centaine de pages et 50 illustrations. Remis à l'imprimerie de la M.J.C. le 4 février, grâce aux bons soins de M. Alain CHARLES et à la compétence de Gilbert, nous espérons qu'il sera terminé fin avril. Il est tiré à 400 exemplaires, le chiffre de 300 n'a pas été suffisant pour le bulletin n° 2 qui est maintenant presque épuisé. Nous avons fait des tirés à part des articles consacrés à nos membres décédés : Madame Juliette DUSSOURT, le Docteur Annette HERR et François FOURCADE.

Numéro spécial sur Jean-Jacques CHAMPIN

Le numéro spécial sur le peintre scéen J.J. Champin par **Micheline HENRY**, qui comprendra environ 200 pages et 100 illustrations, est également sous presse. Il est fabriqué par le Lycée d'enseignement industriel du livre.

Nous le vendrons en souscription (50 F) annoncée dans notre bulletin et dans le Bulletin Municipal.

Parmi les gravures de Champin, un peintre-graveur de l'époque romantique, il y a de charmantes vues de Sceaux et de la région. Cet ouvrage très complet, puisqu'il représente le mémoire de maîtrise pour l'Ecole du Louvre de Micheline HENRY, doit intéresser les Amis de Sceaux qui y souscriront nombreux, nous l'espérons.

Coopération avec la Municipalité, et les associations

J'ai parlé de notre contribution pour l'exposition 150 ans de céramique. Madame SAUNOIS nous a réservé d'ailleurs un petit paragraphe dans la présentation de cette exposition dans le Bulletin Municipal d'Avril, où elle a rendu hommage à nos travaux historiques. Nous avons collaboré avec de nombreuses associations pour le **Centenaire d'Alain-Fournier**, et surtout avec **Sceaux-Accueil** et le **C.S.C.B.** des Blagis, avec la **Maison des personnes âgées** pour une conférence, avec l'**Association P.L.E.S.S.I.S.** pour une visite. J'ajoute que nous avons les meilleurs rapports avec les **Amis de Bagneux**, qui viennent de publier un Bulletin sur les **Peintres de Bagneux** avec de superbes reproductions en couleurs.

Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France.

Nous assistons aux travaux de cette Fédération dont nous sommes membres. Nous vous avons conviés à la promenade de printemps qu'ils ont organisée en juin. Cette Société prépare déjà les travaux pour le **Bicentenaire de la Révolution Française.**

Le 13 juin, aura lieu à Paris I (Sorbonne) une journée de préparation à laquelle nous nous rendrons. M. **JACQUART**, professeur à la Sorbonne, président de cette Fédération, a bien précisé qu'il s'agira d'une **commémoration** et non d'une célébration. C'est-à-dire qu'on peut s'attacher à étudier les ombres aussi bien que les lumières, les acquis de la Révolution aussi bien que le sort des victimes et la Résistance à la Révolution. Il y aura un colloque, en 1989, à Versailles, organisé par cette Fédération, comme il y a eu un colloque sur l'Administration locale dernièrement au Perreux, auquel nous avons assisté.

Bicentenaire de la Révolution Française

A la demande de la Municipalité, nous devons fournir des documents à toutes les associations qui projettent des manifestations, en 1989, sur la Révolution Française.

Les sujets de recherche ne manquent pas, et nous sollicitons les chercheurs pour nous aider à les exécuter.

Prix de l'Histoire de l'Ile-de-France

Ce prix annuel de 30 000 F sera attribué à un manuscrit et à une oeuvre imprimée (dans les 3 ou 4 dernières années). M. Michel GIRAULT et J.P. CLEMENT font partie du jury.

Projets

Le 4 avril 1987 aura lieu le colloque sur Florian organisé au Pavillon de l'Aurore par la **Société des Amis des Poètes ROUCHER et CHENIER**, qui nous a demandé notre concours. Thérèse PILA, notre secrétaire, y fera une communication sur

FLORIAN A SCEAUX

Le 5 avril 1987, aura lieu une promenade au château d'Anet et de Bizy. Vous avez été convoqués à ces deux prestigieuses manifestations.

Nous projetons au mois de juin une promenade à Châtillon, guidée par Mlle Hélène FREMONT qui nous fera visiter sa propriété, ancien couvent des Mathurins au 17^e siècle. Puis nous visiterons la Folie DESMARES construite pour cette actrice célèbre vers 1730 par le banquier HOGGER.

Enfin, nous visiterons la Maison-Musée Chateaubriand à la **Vallée aux loups**, nouvellement restaurée et ouverte au public, grâce aux travaux accomplis par le Conseil Général des Hauts-de-Seine et le Conseil Régional de l'Ile-de-France. Le directeur est **M. Jean-Paul CLEMENT**. Les Amis de Sceaux, qui avaient publié dans le premier numéro de leur Bulletin, en 1925, un article du **Dr LE SAVOUREUX** sur la Vallée-aux-Loups, se réjouissent de cette restauration spectaculaire. Nous vous tiendrons au courant des concerts organisés par

l'Association Rencontres d'Aulnay à cette occasion.

Elections. Remplacement de la Présidente

A l'occasion de l'élection de membres du conseil d'administration à laquelle nous allons procéder, je vous annonce que je ne renouvellerai pas mon mandat de Présidente.

Je pense qu'un septennat est une durée de temps tout à fait convenable pour une présidence (qu'on aurait plutôt tendance, d'ailleurs, en haut lieu, à diminuer plutôt qu'à augmenter). J'ai consacré le plus clair de mon temps pendant cette période aux **Amis de Sceaux**, et je suis heureuse d'avoir pu contribuer à réaliser, en coopération avec de nombreuses associations, une opération aussi populaire que la Fête de 1981 qui a célébré l'institution célèbre de notre ville : le **Bal de Sceaux** (1799-1896). Le catalogue de l'exposition que nous avons réalisée, et la réédition (accompagnée d'une étude historique sur le jardin de la Ménagerie) du **Bal de Sceaux de Balzac**, sont des documents qui subsistent et apporteront, je l'espère, une réelle contribution à l'histoire de notre ville. La reprise du **Bulletin des Amis de Sceaux** en 1984 donne une vie durable aux travaux de nos membres sur l'histoire de Sceaux.

Il est temps maintenant de permettre à d'autres membres d'exercer leur talents qui ne manquent pas, je le sais. Je reste bien sûr membre du Conseil d'administration, et serais heureuse de contribuer aux projets futurs.

Renée LEMAITRE

LES AMIS DE SCEAUX

Société d'histoire locale fondée en 1924

Extrait des statuts

ARTICLE II

La Société **Les Amis de Sceaux** a pour objet de rechercher, de recueillir, d'inventorier tous documents témoignages, souvenirs concernant la ville de Sceaux et sa région et de les mettre à la disposition du public.

La Société se propose d'organiser des conférences, promenades et visites, des expositions, des spectacles, etc... Elle pourra publier les communications qui autont été faites aux Assemblées, les travaux de ses membres, sous forme de bulletins, livres, enregistrement, reproductions, etc...

Bulletin d'adhésion aux Amis de Sceaux

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Profession :

Membre actif : 70 F

Membre bienfaiteur 150 F

Facultatif :

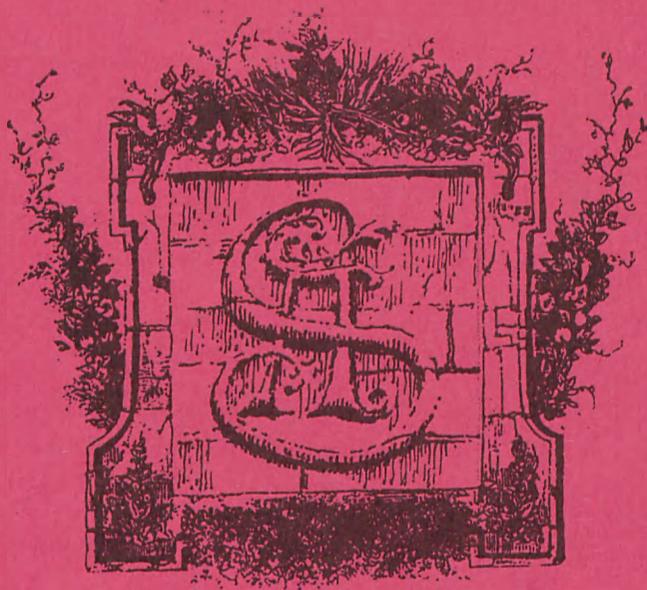
Souhaite participer aux recherches sur l'histoire locale OUI NON
Peut communiquer des documents ou répondre à un interview OUI NON

I.S.S.N : 0758 - 8151

Directrice de publication : Françoise Petit

Impression : Maison des Jeunes et de la Culture
21, rue des Ecoles

92330 SCEAUX



NOTRE COUVERTURE

Dessin de Chapuy, lithographie par J. Arnout figurant sur le plan topographique de la ville de Sceaux dressé par A. Troufillot, géometre, en 1863 .